Administration et Rédaction:
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.. Téléphone 2964

Abonnement:
Un an, Canada - $2.00
Un an, Etranger - $2.50

A.-F. AUCLAIR O.M.I., Directeur

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan
Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" pénètre dans plus de 5,000 familles et atteint au delà de 20,000 lecteurs

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

9ième Année | PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 3 DECEMBRE 1919. | No. 39

Sociétés secrètes

Depuis plus d'un siècle et demi, la Franc-Maçonnerie et les autres ...étés secrètes ont été à maintes reprises — huit fois croyons-nous — ...oncées par les Papes. Tous les catholiques savent donc quelle me...e perpétuelle elles constituent pour l'Eglise et à quelles peines ils ...posent en s'y affiliant. Mais les manoeuvres de ces sociétés, leur ...ipline intérieure, leur influence occulte sur les mouvements de ...inion, qui ont été l'objet de maints travaux considérables de spé...listes, restent un domaine pour ainsi dire fermé au grand public. ...rares journaux qui s'en occupent de temps à autre n'obtiennent ...leurs lecteurs, même les plus éclairés, qu'une attention distraite. ...impression générale semble être qu'il s'agit d'un danger fort pro...matique et contre lequel, d'ailleurs, les catholiques se trouvent ...munisés, ou à peu près. Preuve évidente que l'on ne se fait pas ...idée exacte des sociétés secrètes et de leurs mystérieuses ramifica...ns.

L'erreur la plus commune est de croire que la Franc-Maçonnerie ...Carbonarisme ont seuls été condamnés par le Saint-Siège. Tout ...plus songe-t-on à mettre sur un pied égal l'Orangisme, à cause de ...haine anticatholique suffisamment prononcée. Or toutes les socié...secrètes sans exception tombent sous le coup de la même mesure ...ible. Les documents pontificaux ne permettent pas d'entretenir ...moindre doute à ce sujet.

"Il existe dans le monde un certain nombre de sectes qui, ...bien qu'elles diffèrent les unes des autres par le nom, les rites, la ...forme, l'origine, se ressemblent et sont d'accord entre elles par ...analogie du but et des principes essentiels. En fait, elles sont ...identiques à la Franc-Maçonnerie, qui est pour toutes les autres ...comme le point central d'où elles procèdent et où elles aboutis...sent. Et, bien qu'à présent elles aient l'apparence de ne pas ai...mer à demeurer cachées, bien qu'elles tiennent des réunions en ...plein jour et sous les yeux de tous, bien qu'elles publient leurs ...journaux, toutefois, si l'on va au fond des choses, on peut voir ...qu'elles appartiennent à la famille des sociétés clandestines et ...qu'elles en gardent les allures. Il y a, en effet, chez elles, des espè...ces de mystères que leur constitution interdit avec le plus grand ...soin de divulguer, non seulement aux personnes du dehors, mais ...même à bon nombre de leurs adeptes.

"A cette catégorie appartiennent les conseils intimes et su...prêmes, les noms des chefs principaux, certaines réunions plus ...occultes et intérieures, ainsi que les décisions prises, avec les ...moyens et les agents d'exécution. A cette loi du secret concourent ...merveilleusement: la division faite entre les associés des droits, ...des offices et des charges, la distinction hiérarchique, savamment ...organisée, des ordres et des degrés, et la discipline sévère à laquelle ...ils sont soumis. La plupart du temps, ceux qui sollicitent l'ini...tiation doivent promettre, bien plus, ils doivent faire le serment ...solennel de ne jamais révéler à personne, à aucun moment, d'au...cune manière, les noms des associés, les notes caractéristiques et ...les doctrines de la société." (1)

...Comme on le voit, c'est surtout le secret, et les serments qui en ...la condition et la garantie, que les Souverains Pontifes ont ré...prouvés. Si les sociétés secrètes machinant contre l'Eglise ou les puis...sances civiles sont seules directement visées dans les documents con...tre tous — qu'il est superflu de reproduire ici — le passage de ...l'encyclique *Humanum genus* que nous venons de citer établit clai...rement que les censures ecclésiastiques s'appliquent également aux ...et que toutes les sociétés secrètes sont prohibées par le seul fait ...qu'elles sont secrètes. *L'Instruction de la Sainte Inquisition Romaine ...aux évêques au sujet de la secte maçonnique*, annexée à l'Ency...clique, écarte d'ailleurs toute controverse à ce sujet.

* * *

Il reste donc qu'il peut exister, en dehors de la Franc-Maçonne...rie, de l'Orangisme et des autres sectes nettement antireligieuses, ...des sociétés suspectes — en dépit de leurs apparences honnêtes — con...tre lesquelles les catholiques doivent être mis en garde. A quels indi...ces les reconnaîtra-t-on?

Il ne saurait être question de s'en rapporter à leurs déclarations ...publiques, pas plus qu'à leurs constitutions. La Franc-Maçonnerie ...et l'Orangisme, s'il fallait en croire leurs statuts officiels, seraient ...purement et simplement des associations de bienfaisance. En fait, ...les sociétés secrètes se présentent sous les dehors de la philan...thropie. C'est le camouflage classique destiné à masquer leurs des...seins véritables.

Parlant d'autres sociétés que la Franc-Maçonnerie, mais con...damnées aussi, Léon XIII dit, dans l'Encyclique *Humanum genus* ...citée: "Si l'on va au fond des choses, on peut voir qu'elles appar...tiennent à la famille des sociétés clandestines *et qu'elles en gardent ...les allures.*"

C'est surtout à leurs *allures* que nous pourrons discerner les so...ciétés dangereuses et prohibées.

Le Saint-Père note comme un trait caractéristique les *espèces de ...mystères* que leur constitution interdit de divulguer. Les épreuves, ...initiations diverses, signes de reconnaissance, etc., seraient donc *a ...fortiori* autant de marques distinctives de la société secrète, bien que ...ces mystères ne soient pas rigoureusement essentiels pour établir la ...clandestinité. Celle-ci se reconnaît, en général, au fait que ses actes, ...particulièrement les délibérations de ses congrès ou assemblées gé...nérales, ne sont pas soumises au contrôle de l'opinion publique ou, au ...moins, de ses coreligionnaires; que ses publications, ou certaines d'en...tre elles, sont strictement réservées à ses propres membres et refusées ...aux autres; que l'on y prête le serment d'obéir à une constitution, à ...des statuts, règlements généraux ou particuliers.

* * *

Des catholiques bien intentionnés diront peut-être: Mais pour...quoi n'utiliserions-nous pas contre nos adversaires l'arme de la société ...secrète dont ils usent si perfidement contre nous? Ce serait lutter à ...armes égales...

Ce que nous avons dit plus haut nous autorise à disposer rapidement de cette opinion. Il ne peut pas exister de société secrète catholique; elle serait virtuellement condamnée comme les autres par le seul fait qu'elle serait secrète.

Et d'ailleurs, comme l'écrit Jean Bidegain, l'ex-sous-secrétaire du Grand-Orient dont le nom est resté attaché à l'affaire des fiches en France,

> "entre le catholicisme et le secret, il y a antinomie. L'un et l'autre ne peuvent s'unir dans la même conscience. La société catholique, fondée par le Christ, doit rassembler l'universalité des hommes, tandis que la secte repousse loin d'elle ceux qu'elle ne juge pas dignes."

Ce témoignage, du reste, ne fait que corroborer la lumineuse parole de Pie IX qui disait, à propos de la Franc-Maçonnerie:

> "Combien diffèrent d'une telle association les pieuses sociétés des fidèles qui fleurissent dans l'Eglise catholique! Chez elles, rien de caché, pas de secret. Les règles qui les régissent sont sous les yeux de tous; et tous peuvent voir aussi les œuvres de charité pratiquées selon la doctrine de l'Evangile." (2)

DONATIEN FRÉMONT.

(1) Léon XIII, Encyclique *Humanum genus.*
(2) Allocution *Multiplices inter.*

SIMPLES NOTES

La conférence de la paix a été incapable de mettre le traité de paix en rigueur, le 1er décembre, comme elle en avait l'intention. L'attitude du sénat américain et le départ des délégués allemands qui ont signé le protocole sont la cause de ce retard.

* * *

Les dépêches annoncent que N. S. Père le Pape vient de publier une encyclique demandant que dans le monde entier une collecte soit faite pour les enfants affligés des régions dévastées par la guerre.

* * *

Les catholiques ne doivent jamais oublier que les livres et les publications qui représentent la franc-maçonnerie et les sociétés secrètes comme utiles ou inoffensives pour l'Eglise ou la société civile, sont condamnés par le fait même. Il y a un grand nombre de revues et de journaux anglais qui tombent sous cette condamnation, sans qu'on le remarque suffisamment. De même aussi pour toute publication, qui enseigne des choses lascives et obscènes. C'est un devoir pour l'Eglise de mettre ses membres en garde contre les productions capables de les détourner de la doctrine qu'elle professe, de la morale qu'elle pratique.

* * *

"Le scandale le plus en vogue de nos jours, dit Mgr Roy, est le scandale de l'esprit. On veut tuer la vérité et pour cela on emploie à profusion journaux, revues, livres, etc. C'est pour combattre cette campagne néfaste que l'Eglise a fondé des oeuvres de bonne presse."

* * *

Les Franco-Américains ont-ils l'air d'un peuple qui va disparaître? En moins de dix-huit mois, douze paroisses des Etats de l'Est ont fourni par souscriptions volontaires la somme de $800,000 pour leurs oeuvres paroissiales et scolaires. Et ce n'est pas fini: les offrandes dépasseront bientôt le million. Un dévouement qui provoque de tels sacrifices est tout simplement admirable.

* * *

L'Union, d'Edmonton, se permet de recommander dans les termes suivants une représentation de cinéma: "Il serait à souhaiter que nos théâtres continuent à représenter des oeuvres telles que celle-ci, éducatrices et morales." Or l'oeuvre en question est tout simplement une adaptation pour l'écran du roman "Les Misérables" de Victor Hugo qui est condamné par l'Eglise et mis à l'Index!

* * *

On peut s'attendre à la prochaine session fédérale à voir la question navale revenir sur le tapis. La visite de l'amiral Jellicoe suscite actuellement beaucoup d'intérêt. Le ministre de la marine a déclaré que le gouvernement doit élaborer une politique navale qui sera soumise au parlement à la prochaine session. Notre contribution de guerre n'est donc pas encore finie, bien que le pays soit endetté de deux milliards!

* * *

Malgré l'incendie de Laval les cours de l'Université de Montréal se continuent sans interruption dans divers établissements gracieusement mis à la disposition des autorités universitaires. On reconstruira dans de meilleures conditions et sur un emplacement plus avantageux. Il est question de faire une grande souscription populaire qui devrait fournir des fonds considérables pour cette oeuvre de si haute importance.

* * *

Nos meilleurs voeux au Manitoba *qui vient d'entrer dans sa quarante-neuvième année de publication. Son article de chaque semaine, qui traite un peu de toute sorte de choses, est toujours animé d'un bon esprit.*

* * *

L'auteur du Clash, *M. Wm. H. Moore, a donné une importante conférence à Montréal devant un auditoire anglais. Il a parlé du problème de la dépopulation rurale en Ontario, et il a déclaré que la population anglo-saxonne qui abandonne la terre pour les villes devrait se réjouir de s'y voir remplacée par le Canadien français. "Il n'y aura jamais, dit-il, de coopération entre Canadiens français et Canadiens anglais tant que les Canadiens français seront traités comme émigrants dès qu'ils traversent les limites de la province de Québec et cherchent à s'établir dans d'autres parties du pays qui ont naguère appartenu à leurs pères."*

* * *

Il est de plus en plus rumeur dans la province de Québec qu'advenant le cas ou sir Lomer Gouin se retirerait de la politique, il aura pour successeur l'hon. J. E. Caron, ministre de l'agriculture. Il paraît que sir Lomer Gouin deviendrait vice-président et procureur général du Pacifique Canadien.

* * *

On ne sait plus où s'arrêtera la hausse de prix pour le papier. A partir du 1er janvier, il faudra payer, transport non compris, de $80 à $90 la tonne de papier journal qui se vendait $35 et même moins avant la guerre.

* * *

Samuel Gompers, président de la Fédération américaine du travail, a lancé un défi direct au gouvernement des Etats-Unis dont l'avenir seul pourra montrer toute la portée: "Nous ne voulons obéir, a-t-il dit, à aucun pouvoir, à aucune loi qui entravera le libre exercice de la justice, de la liberté et de la démocratie". Au moment où les unions ouvrières manifestent des tendances fortement révolutionnaires, ces paroles du chef international revêtent une gravité toute spéciale.

* * *

On vient de publier à Washington le premier rapport complet des pertes de la guerre. Les pertes directes, sommes dépensées au cours des hostilités s'élèvent au chiffre formidable de 186 milliards et les pertes indirectes atteignent 157 milliards et demi. Les morts se chiffrent à près de 10 millions de personnes, et 2,991,800 personnes qui n'ont pu être retracées sont supposées mortes.

* * *

La république du Pérou a décidé d'élever sa légation auprès du Saint-Siège au rang d'ambassade. Et la France? Quoiqu'on fasse, la question ne peut manquer de se poser bientôt, et il ne sera pas facile de l'éluder.

* * *

Le commerce canadien accuse une diminution de 35 millions au cours des sept derniers mois.

* * *

Dans les "Mémoires" de Ludendorf, dont la traduction depuis plusieurs semaines fait le tour des journaux anglo-canadiens et américains, on trouve cet aveu remarquable au sujet de l'invasion préméditée de la Belgique: "Je regarde comme une faveur du destin d'avoir pu assister à la prise de Liège, car j'avais préalablement, pendant la paix, dressé le plan de cette importante opération..."

* * *

Le commandant Yamamoto, envoyé du Gouvernement japonais auprès du Saint-Siège, a été décoré par le Pape pour le zèle intelligent avec lequel, dans l'accomplissement de son mandat, il a correspondu aux vues et aux désirs du Saint-Siège et de son propre gouvernement. Le commandant Yamamoto est un fervent catholique japonais récemment converti.

Ouverture de la session provinciale

Le discours du trône annonce une nouvelle loi de tempérance, l'introduction de la représentation proportionnelle dans les élections municipales urbaines et diverses mesures intéressant l'éducation. —Le gouvernement, la prohibition et le Social Service Council.

(De notre correspondant spécial)

Régina, 1er décembre

La troisième session de la quatrième Législature de la Saskatchewan a été inaugurée jeudi par le lieutenant-gouverneur sir Richard Lake.

George A. Scott, député d'Arm River depuis 1905, a été élu président de la Chambre. Mme M. O. Ramsland, de Pelly, MM. C. M. Hamilton, de Weyburn, et W. H. Harvey, de Kindersley, trois députés nouvellement élus, ont été présentés par le président et ont pris leurs sièges.

Le discours du trône

Le discours du trône fait allusion au succès de l'Emprunt de la Victoire, à la visite du Prince de Galles et à celle du Gouverneur général, à la récolte peu favorable et aux secours que le gouvernement accorde aux régions éprouvées. Abordant ensuite les mesures législatives proposées pour la session, le lieutenant-gouverneur s'exprime en ces termes:

"La question de la tempérance a de nouveau reçu l'attention du gouvernement et au cours de la session il vous sera soumis de nouvelles mesures touchant cette importante matière. On vous demandera également d'étudier des mesures se rapportant à l'éducation, entre autres les écoles du soir et les résidences d'instituteurs; à l'introduction de la représentation proportionnelle dans les élections municipales urbaines; à l'extension des pouvoirs des conseils municipaux ruraux et à d'autres questions intéressant le bien-être de notre province."

Le gouvernement soumettra également une mesure pour l'approvisionnement en eau du territoire compris entre la Saskatchewan du sud et les villes de Régina et de Moose Jaw.

Les comités

La Chambre a ensuite procédé à la nomination de ses divers comités.

Le comité de l'agriculture comprend: MM. Hindle, Clinch, Harvey, Larson, Garry, Gordon, Gamble, Harris, Dowd, Malcolm, Dunbar, Dunning, McNab, Badger, Salked, Fraser, Martin (Wilkie), Stirling, Langley, Hogan, Gemmel, Vancise, Sykes, Smith, Nolin, Parker, Taylor, Hamilton, Glenn.

Le comité de l'éducation se compose de MM. Latta, Martin (Régina) Bagshaw, Cross, Martin (Wilkie), Pickel, Magee, Morrey, Hall, Parker, Hermanson, Johnston, Clinch, Jones, Taylor, Sykes, Phin, Gamble McDnoald, Finlayson, Malcolm, Glenn, Stirling, Stewart, Smtih, Gallaugher, Turner, Fraser, Badger, Mme Ramsland.

Le comité des chemins de fer, téléphones et télégraphes comprend: MM. Spence, Gamble, Gemmel, McNab, Dowd, Dodds, Bashford, Robinson, Garry, Glenn, Dunning, Knowles, Vancise, Hogan, Hamilton, Badger, Fraser, Turner, Salked, Mme Ramsland.

Le comité des amendemnets aux lois est ainsi constitué: MM. MacMillan, Knowles, Turgeon, Finlayson, Cross, Bagshaw, Cameron, Larson, Spence, Dodds, Grdon, Colquhoun, Leitch, Langley, Turner, Maclean, Badger, Martin (Wilkie).

Autour du Parlement

D'après des informations qui semblent dignes de foi, le gouvernement de la Saskatchewan a remis ses pouvoirs législatifs, en ce qui regarde la question des liqueurs, entre les mains du Social Service Council. Celui-ci a nommé un comité chargé de préparer la nouvelle loi qui sera soumise à la Législature. Il prend même soin d'avertir ses membres que toute modification apportée par le gouvernement à son projet lui sera d'abord soumise pour approbation.

Voilà une façon de légiférer qui n'est guère, semble-t-il, dans les traditions parlementaires. Le gouvernement de Régina est supposé représenter le peuple de la Saskatchewan et non pas le Social Service Council ou toute autre organisation. Devant un problème comme celui-ci, qui intéresse toutes les classes sans exception, il n'est pas plus justifiable d'adopter le point de vue unique des antiprohibitionnistes qu'il ne le serait de chercher à sauvegarder les intérêts du commerce des liqueurs.

Il ne s'agit pas, en ce moment, de se prononcer pour ou contre la prohibition; il s'agit seulement de protester contre un précédent dangereux. Nous avons des représentants élus par nous pour faire certain travail; n'allons pas confier ce même travail à des individus sans mandat et sans responsabilité. Si la Chambre veut connaître le sentiment populaire, que l'on convoque une conférence générale où seront représentées toutes les catégories de citoyens et nos législateurs auront ainsi quelque chance de faire œuvre qui vaille: mais qu'on ne laisse pas une minorité faire la loi à tout le monde.

Il est clair que l'opinion publique est en faveur d'une nouvelle loi de tempérance; mais dans quel sens la législation actuelle doit-elle être amendée, c'est un point assez difficile à établir et il semble que seule une grande consultation populaire résoudrait la question d'une manière satisfaisante.

Mgr Budka est acquitté

Winnipeg.—Le juge Paterson a rendu son jugement dans l'affaire de Mgr Budka, qui avait été entendue en cour il y a deux semaines. On sait que l'évêque ruthène avait à répondre à l'accusation de ne s'être pas fait inscrire comme étranger ennemi, accusation portée contre lui par l'association des vétérans de la grande guerre.

Comme l'on s'y attendait, le prélat a été acquitté. Le juge a déclaré qu'il n'avait pas à se présenter, le colonel Lindsay, régistraire des ennemis étrangers, l'en ayant dispensé.

Le Prince de Galles et l'incendie de l'Université de Montréal

Montréal.—Mgr Gauthier, recteur de l'Université de Montréal, a reçu un grand nombre de lettres et de télégrammes de sympathie à la suite de l'incendie du corps principal de l'université. Au nombre de ceux-ci se trouve un télégramme du prince de Galles qui, lors de son séjour à Montréal, avait fait une visite officielle à l'université. Le prince a télégraphié d'Halifax:

"J'ai appris avec le plus profond regret la catastrophe survenue à votre grande université. Vous avez ma sincère sympathie et j'espère qu'il n'y a pas eu de perte de vie."

Chute d'un météore sur les grands lacs

Chicago.—Une grande clarté a été visible pendant quelques secondes dans certaines parties des états contigus au lac Michigan et l'on a la preuve qu'elle provenait d'un immense météore.

Un gardien de phare à Grand Haven, Mich., a décrit comme suit le phénomène:

"Quelque chose ressemblant à une boule de feu m'a paru tomber dans le lac à environ quinze milles de moi. Je pensais que c'était une étoile filante, mais dans sa chute précipitée à une vitesse terrifiante je pouvais entendre clairement son sifflement. Quand il a semblé qu'elle frappait l'eau, un jaillissement de flamme a éclaté dans l'air et causé une grande détonation."

Des médailles pour nos écoliers

L'hon. W. M. Martin, ministre de l'éducation, a reçu du Gouverneur général vingt-sept médailles de bronze gracieusement offertes pour être distribuées au mérite, dans les écoles de la province, pour l'année qui s'est achevée le 30 juin 1919.

Dans les écoles élémentaires, quatre médailles seront distribuées d'après les résultats de l'examen écrit du grade VIII: une médaille au garçon et une à la fille des districts d'école rurale ayant obtenu les meilleures notes; une médaille au garçon et une à la fille des districts d'école de village ou de ville ayant obtenu les meilleures notes.

Dans les collèges et high schools, une médaille sera accordée, sur la recommandation des professeurs, à l'élève le plus méritant qui comptera au moins deux ans d'assistance. Les collèges compris sont ceux de Régina, Moose Jaw, Saskatoon, Prince-Albert, Weyburn, Moosomin et Yorkton; les high schools, ceux d'Estevan, North Battleford, Swift Current, Indian Head, Battleford, Oxbow, Arcola, Wynyard, Humboldt, Qu'Appelle, Wilkie, Strasbourg, Melfort, Carlyle, Maple Creek et Lloydminster.

—Un aviateur fermier établi dans l'Illinois est parti de chez lui à 5 h. du matin, a volé 160 milles pour se rendre à Chicago, y a fait quelques achats et est revenu chez lui à temps pour traire ses dix vaches.

Les Evénements

Gray triomphe à Winnipeg

Winnipeg.—L'effet de la faction ouvrière pour s'emparer du contrôle de l'administration de la ville a échoué. Le maire Gray a été réélu par une majorité de 3,008 sur son adversaire Farmer. *Quatre candidats des citoyens* et trois candidats ouviers ont été élus échevins. Citoyens et ouvriers ont le même nombre d'échevins. *La voix du maire* assurera seule la majorité aux premiers.

La campagne a été très violente et a roulé principalement sur la grève de l'été dernier. *Le parti* ouvrier promettait, s'il était réélu, de réinstaller tous les employés civiques qui avaient perdu leur emploi pendant *la grève*: ceci aurait entraîné le renvoi de plus de 150 soldats retour du front. Il promettait également d'exempter des taxes les habitations évaluées à $3,000 ou au-dessous et de donner le droit aux fonctionnaires municipaux de s'affilier à toute organisation qui leur plaira.

Les ouvriers n'ont réussi à élire qu'un représentant dans le bureau de la commission scolaire.

Le premier ministre italien dit que la situation dans son pays a été exagérée

Rome.—Le premier ministre Nitti a déclaré récemment:

"Les résultats des élections en ont surpris un *grand nombre*, mais pas ceux qui ont suivi avec soin le cours des événements et leurs effets. Sur les 508 députés de la Chambre, il y aura environ 90 catholiques, un peu plus de 150 socialistes, 10 ou 12 républicains. Ceci laisse 250 constitutionnels, représentant les tendances modérées, en dehors des catholiques, qui sont de fervents patriotes.

"Les rapports circulant à l'étranger au sujet de notre situation *et des menaces pour* l'ordre public en Italie sont faux et même ridicules. On répète que nous sommes à la veille d'une révolution, ce qui est simplement absurde. Etant donné la *période* exceptionnelle que traverse l'Italie, comme toutes les nations européennes, et aussi la psychologie *d'après-guerre*, les élections générales se sont passées avec vraiment peu d'incidents dignes d'être notés.

"Maintenant, l'ordre public est *réellement* parfait, et peu de nations peuvent se flatter d'en dire autant. Il n'y a pas une seule grève en Italie.

"Il est inutile de cacher la vérité. L'Italie souffre d'avoir été injustement traitée. Examinons la question froidement. Des trois puissances européennes qui ont fait la guerre contre l'Allemagne, l'Italie est le pays qui, proportionnellement à sa richesse nationale, ses ressources et sa population, a le plus souffert et souffre encore le plus. Nous mangeons encore du pain de guerre; l'approvisionnement de viande est absolument insuffisant pour les besoins de la population et il n'y a pas assez de lait pour les enfants et les malades. Nous n'avons pas de charbon et brûlons le reste de nos précieuses forêts. Il y a des districts où des malheureux sacrifient jusqu'à leurs meubles afin de garder un peu de chaleur dans leurs corps mal nourris.

"De plus, l'Italie a été le seul pays parmi les Alliés qui soit entré dans la guerre spontanément, de son propre choix. La France s'est battue parce que l'Allemagne envahissait son territoire; l'Angleterre, parce qu'elle avait garanti la neutralité de la Belgique et qu'elle se serait déshonorée en ne tenant pas sa parole. L'Italie a été entraînée dans le conflit *par trois raisons*: par son sens de l'idéalisme; par sa détermination de se sacrifier afin de résister à une domination monstrueuse; et enfin *pour obtenir* son territoire national non racheté de la domination étrangère.

"L'Italie a choisi librement de souffrir. Nos alliés, absorbés *dans leur propre lutte terrible*, ne se sont probablement pas rendus compte que pendant la guerre l'Italie a été souvent laissée seule à se battre *contre* toutes les armées de l'empire austro-hongrois, qui nous étaient supérieures en position, en nombre et en matériel de guerre. Après la défection de la Russie, nous nous sommes battus seuls et nous avons été victorieux."

La petite vérole dans la Saskatchewan

Régina.—La petite vérole avait fait son apparition dans l'est de la province et l'on avait craint un certain temps qu'elle ne se développât en une épidémie de quelque proportion. Le danger semble avoir été conjuré, grâce aux mesures énergiques prises par les autorités médicales pour le combattre.

Il n'y a pas eu de nouveaux cas depuis quelques jours dans le district d'Estevan, où la maladie s'était d'abord déclarée. Les écoliers et un grand nombre d'adultes ont été vaccinés. Il y a de bonnes raisons de croire que tout danger de voir l'épidémie s'étendre aux autres parties de la Saskatchewan est *maintenant* écarté.

On ignore comment elle s'est introduite dans le district d'Estevan.

Comme mesure de précaution on recommande la vaccination, surtout pour les personnes qui sont obligées de voyager.

La journée de huit heures est adoptée

Washington. — La première *conférence* internationale du travail, convoquée sous l'empire de la ligue des nations, a terminé ses travaux.

La journée de huit heures et la semaine de 48 heures dans les établissements industriels *ont été* finalement adoptées par 82 contre 2; les deux votes contraires sont ceux du délégué des patrons canadiens et du *délégué* des patrons norvégiens.

Parmi les autres conventions adoptées, signalons une réglementant le travail des enfants, une autre interdisant le travail de nuit des femmes et des jeunes filles dans les établissements industriels.

La situation s'aggrave au Mexique

Washington. — Un autre citoyen des Etats-Unis a été assassiné au Mexique. Ceci, venant peu après l'emprisonnement de l'agent consulaire Jenkins et doublé des bruits de révolution dans la ville de Mexico, complique la situation déjà très tendue. Rien d'officiel n'a encore été annoncé touchant l'attitude du gouvernement, *mais celui-ci* est décidé à agir avec fermeté dès qu'une décision aura été prise.

Le Prince de Galles de retour en Angleterre

Le Prince de Galles est arrivé lundi matin à Portsmouth, à bord du "Renown". En réponse à l'adresse de bienvenue qui lui a été présentée à l'hôtel de ville, il a dit que son voyage au Canada avait été délicieux et lui avait procuré une précieuse expérience qui influerait sur toute sa vie. Il a ajouté qu'il espérait pouvoir y revenir souvent et qu'il tâcherait également de faire une autre visite aux Etats-Unis à la première occasion.

La Chambre italienne s'uovre sans incident notable

Rome.—Le roi Victor-Emmanuel et la reine Hélène ont été l'objet d'une ovation enthousiaste pendant qu'ils se rendaient au Quirinal pour l'ouverture du parlement. A leur entrée dans la salle des séances, les députés, debout, les ont longuement acclamés. Lorsque le premier ministre les a priés de s'asseoir, les socialistes extrémistes ont crié: "Vive le socialisme!" et ont quitté la Chambre.

Dans son discours du trône, le *roi a dit* que la confiance, la collaboration et la sympathie de la nation étaient indispensables au parlement, pour améliorer le sort *du peuple*. L'Italie, a-t-il ajouté, après sa grande victoire, doit concentrer tous ses effort sur le travail de la paix. Le programme de réformes qu'il a annoncé comporte de nouvelles relations commerciales et la défense de la Latinité, dont l'Italie est la mère, non seulement en Europe, mais aussi en Amérique latine.

On ajoute peu de foi au pays aux rumeurs de révolution et d'abdication imminente du roi. On considère comme un signe rassurant le fait que la frontière continue de rester ouverte.

Complot révolutionnaire aux Etats-Unis

New-York.—Les officiers de police et les autorités fédérales ont annoncé qu'ils ont découvert un complot organisé *par des agitateurs de la* I.W.W. et de l'Union des Ouvriers Russes des Etats-Unis et du Canada, afin de fournir des armes à un corps de *"gardes rouges"* à New-York, dans le but d'entreprendre une campagne de révolte ouverte contre ceux qui poursuivent *les Bolcheviks, les Communistes et* les Anarchistes. On rapporte que les conspirateurs avaient déjà amassé $68,000 à cette fin.

On entreprend *la recherche d'autres quartiers-généraux* balshevistes à New-York; cette décision a été prise à la suite de la trouvaille faite dans *une salle des quartiers-généraux* de l'Union des Travailleurs Russes, d'une quantité d'explosifs suffisante pour démolir plusieurs édifices *considérables de cette ville*.

L'Angleterre aura 70 p.c. de la flotte allemande

Paris.—Le Conseil suprême a adopté la suggestion de l'Angleterre au sujet de la répartition de la flotte de *guerre allemande*. D'après cet arrangement, l'Angleterre recevra 70 p.c. du tonnage total, la France 10 p.c., l'Itali 10 p.c., *le Japon* 8 p.c. *et les Etats-Unis 2 p.c.*

L'élevagé des rennes dans le Nord-Ouest

Nous avons déjà parlé du projet d'une compagnie *puissante qui entreprend* d'élever les rennes sur une large échelle le long de la côte de la baie d'Hudson. Cette compagnie *est américaine et ses actionnaires sont pour* la plupart de Chicago. Elle s'engage à transporter d'ici au mois de mai 1921 1,500 rennes d'Alaska *à travers le continent jusqu'au* territoire assigné, à la baie d'Hudson. La ferme d'élevage mesurera 75,000 milles carrés et sera comprise entre *le 61e degré de latitude au nord*, la baie d'Hudson à l'est, la rivière Churchill, les lacs Indien et Granville et le cours d'eau qui les relie au sud, et le lac des *Rennes et le* 102e méridien de longitude à l'ouest.

Les ambitions de la compagnie sont aussi vastes que son entreprise; elle prétend *ressusciter la race* pratiquement éteinte des rennes au pays, et repeupler de ces animaux précieux les régions désertes des territoires du Nord-Ouest. *On attend d'elle un développement* plus suivi des régions que ces éleveurs visiteront, et les progrès seront marqués, croit-on, d'un exode de *colons et de défricheurs* vers ces plaines abandonnées.

Le gouvernement a accepté la charte de la compagnie en *juillet* 1918, *sans lui donner des privilèges* exclusifs. C'est M. F. S. Lawrence, gérant de la compagnie, qui a entrepris les premières démarches *auprès des autorités* canadiennes, en compagnie de M. Harry Bragg, journaliste de Montréal, le seul représentant canadien de la compagnie.

Le gouvernement exige d'elle, après cinq années d'opération, à partir de 1921, de lui remettre chaque année subséquente cinq *pour cent de son troupeau, pour* les besoins de Sa Majesté, et de procurer des rennes aux colons et naturels du pays moyennant $50 par tête. *La compagnie pourra* disposer ensuite d'un certain nombre de ses éleveurs d'expérience, pour servir d'instructeurs à l'emploi du gouvernement.

En outre, la compagnie devra donner 300 rennes au Dr Walton, pour sa mission à l'est de la Côte de la Baie d'Hudson, aux *conditions stipulées par un contrat* entre le Dr Walton et la compagnie et approuvé par le ministre de l'intérieur.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

SHELL RIVER, Sask.

[illegible] presque inconnu [illegible] Rivière Co- [illegible] parce que ce cours [illegible] de coquilles sem- [illegible] de l'autre: mais où [illegible] cette paroisse [illegible] Cherchez tout au [illegible] Saskatchewan, à la limite [illegible] des grands [illegible] des eaux entre [illegible] Grande Rivière [illegible]

[illegible] l'église les eaux [illegible] la direction [illegible] Big River, ou celle [illegible] Shell. Shell River est [illegible] nord-ouest de Prince-Al- [illegible] nord de Marcelin, [illegible] encore sur la [illegible] 3 M., à 9 mil- [illegible] de la station de Debden [illegible] de Prince-Albert à Big [illegible]

[illegible] centre tout canadien [illegible] avec Debden, de la [illegible] Là 200 familles [illegible] autour de [illegible] et la jeune géné- [illegible] trop étroits [illegible] dirigées par [illegible] maîtresses parlant [illegible] deux langues.

[illegible] cette année encore été [illegible] assez bonne récolte, [illegible] les affaires vont bon [illegible]

[illegible] d'avoir deux soirées [illegible] de l'église qui ont [illegible] Il y eut grand [illegible] par les Dames organi- [illegible] dans l'église elle-même, car [illegible] hôtels, ni même [illegible] mais ça viendra. [illegible] BAZAR [illegible] dames en charge [illegible] devant rien. Pour or- [illegible] elles mettent à con- [illegible] les fleurs naturel- [illegible] du presbytère et [illegible] veulent la perfec- [illegible] Ce que fem- [illegible] veut, mais c'est d'un [illegible] table se remplit plu- [illegible] Mme Joseph [illegible] sait bien tout [illegible] et tranquillité; di- [illegible] se distingue [illegible] et que la crême à [illegible] Mme Larouche ne fait [illegible] si on peut dire, [illegible] rapidement. [illegible] de la [illegible] au souper, les [illegible] à la fortune, le [illegible] sur des objets cap- [illegible] qui circulent [illegible] glânant le miel [illegible] portemonnaies charita- [illegible] qui s'égosille [illegible] objet le prix le [illegible] possible. Mais comme de [illegible] on se fatigue, le calme [illegible] la tempête. Les 10 heu- [illegible] depuis longtemps [illegible] bientôt procéder à la [illegible] de la soirée: la [illegible] tous jolis, mi- [illegible] et fleuris. Quelles [illegible] les ont si bien pré- [illegible] séduisants.... $18 [illegible] d'honneur attribué à [illegible] $15 pour ceux [illegible] décernés à M. May- [illegible] Tous s'emportent [illegible] et donnent un pro- [illegible] à notre église de $430.15 pour [illegible]

[illegible] deuxième soirée fut encore [illegible] c'est celle des candidates. [illegible] plus d'un mois, nos deux jeu- [illegible] sont préparées à la lutte [illegible] et la question qui sort de [illegible] est celle-ci: "La- [illegible] des deux pensez-vous, va ga- [illegible] des assurances [illegible] celle-là, on gage, on [illegible] sans rien connaître [illegible] La cloche appelle le si- [illegible] procéder à l'élection. [illegible] quête se fait rapide- [illegible] en cinq minutes. Trois dépôts [illegible] sont comptés et rendus [illegible] et sion chacune. Que [illegible] dernier et final dépôt? La [illegible] seconde somme et c'est fini. [illegible] compte soigneusement, et M. le [illegible] oh! le cruel, fait attendre l'as- [illegible] si avide de savoir le résul- [illegible] Quelle longue minute!... "Enfin, [illegible] donc!" s'écrie une voix. [illegible] bien! si vous voulez savoir, [illegible] ont gagné toutes les deux, dit- [illegible] ou plus exactement elles sont si [illegible] l'une de l'autre qu'il n'y a [illegible] deux gagnantes: Mlle Rose Mi- [illegible] $469.20 et Mlle Laura Pelchat, [illegible] M. le curé égalise la som- [illegible] en versant les $6.20 de différence [illegible] tous proclament la gloire de ces [illegible] héroïnes, toutes deux si bien [illegible] et si acharnées pour rap- [illegible] le plus possible aux fonds de [illegible] trésor. Des hourras d'applau- [illegible] se multiplient pour les [illegible]

[illegible] le curé est l'interprète de tous, [illegible] en son nom et en celui [illegible] la population tous ceux et [illegible] celles qui ont fait le succès in- attendu de notre bazar. Bénéfice net $1428.90, dont $938.40 produit par nos deux aimables candidates.

Disons encore à l'honneur de notre peuple, que ce jour-là, M. le curé Myre, de Marcelin, était venu parler en faveur de la Bonne Presse et que, outre les souscriptions promises, il avait collecté le même jour une jolie somme pour le *Patriote*.

Le temps était superbe, très doux, et les chemins étaient bons encore pour les voitures d'été. Plusieurs sont venus en auto des environs, particulièrement de Debden et nous ont honorés de leur présence et favorisés de leur générosité si bien connue de tous. Merci!

WILLOW BUNCH, Sask.

Lundi dernier, 24 novembre, M. et Mme Félix Poirier recevaient leurs amis à l'occasion de leur prochain départ pour la province de Québec.

La réunion fut délicieuse. Il y eut chant, musique, déclamation.

Mlle Blondine Lafrenière, fille adoptive de M. et de Mme Poirier, fit les honneurs du souper.

Au dessert, M. G. Bouffard se fit l'interprète de la nombreuse assistance en adressant aux partants quelques paroles de remerciements et de reconnaissance.

En termes émus, M. Poirier répondit en disant tout le regret qu'ils éprouvaient de quitter bientôt les vieux amis dont ils avaient, dans l'Ouest, partagé les joies et les douleurs, les privations et les espérances.

Venu à Willow Bunch en 1911, M. Poirier achetait un quart de section tout près du village et se mit aussitôt à le cultiver. Par son travail et sa persévérance, par une volonté inébranlable de faire toujours mieux, il ne tarda pas à voir ses efforts couronnés de succès: quelques années après, il achetait d'autres terres, établissait sur sa ferme une installation moderne, arrivant ainsi à en faire l'une des plus complètes et des plus belles propriétés de la région.

Il fut dans son œuvre vaillamment secondé par son épouse.

Cruellement atteints dans leurs premières années de mariage par la perte douloureuse de deux enfants, M. et Mme Poirier n'eurent point par la suite les faveurs de la Providence et pendant longtemps leur foyer resta vide de ces petits êtres qui en font le bonheur.

Mais Dieu devait leur donner une récompense. Il y a trois ans ils appelaient auprès d'eux Mlle Lafrenière qui, par sa jeunesse, par son amour pour ses parents, par sa grâce et son amabilité, sut vite transformer leur maison en un véritable petit paradis enchanté.

Après avoir vendu leur ferme pour la somme roudelette de 22,000 piastres, M. et Mme Poirier se retirent dans leur province natale pour jouir en toute tranquillité du fruit de leurs efforts. Ils seront vivement regrettés ici par tous ceux qui surent apprécier leur bon cœur et leur grandeur d'âme. D'une hospitalité généreuse, il est bien peu de personnes dans la région qui n'eurent, en un jour de détresse, le précieux avantage de faire appel à eux.

MEYRONNE, Sask.

La tempête de neige et le froid intense du 11 et du 12 novembre avaient obligé les dames du comité à remettre à la semaine suivante le bazar qu'elles avaient organisé, pour ces deux jours-là, au profit de notre nouvelle église, en cours de construction. Mais, malgré l'ennui et le désagrément que produisent toujours des faits de cette nature, personne n'a eu à s'en repentir. On l'a bien vu, à la façon dont M. le curé s'est exprimé, le dimanche qui a suivi nos fêtes: car, ainsi qu'il le disait, n'est-ce pas merveilleux que, malgré la pauvre récolte de cette année, les résultats ont dépassé toute attente, et même donné un rendement supérieur à tous les bazars tenus jusqu'ici. En effet, le splendide souper, le premier soir, le 19, avait attiré pratiquement tout le monde, et les félicitations sont venues de tous les côtés. Le deuxième soir, le jeudi 20, les raffles des beaux présents offerts par de généreux donateurs, ainsi que les gracieux paniers préparés avec tant de goût par l'élément féminin de la paroisse, ont procuré à tous une soirée des plus agréables.

Les chiffres sont assez éloquents par eux-mêmes, pour qu'on s'en tienne là. Recettes brutes, c'est-à-dire sans compter les dépenses: $1,040.00. Dépenses: $90.00. Recettes, net: $950.00. Inutile de faire des commentaires.

En voyant le beau temps des deux dernières semaines, nous avions l'espoir de voir continuer les travaux au soubassement de notre église. Le matériel est maintenant tout arrivé sur place. Malheureusement, la saison est tellement avancée, et le froid si rigoureux qu'il est bien à craindre que les ouvriers ne veuillent pas venir travailler, dans la crainte de se déplacer pour quelques jours seulement. Nous voilà donc obligés de passer un hiver sans église; mais, après tout, nous n'apprécierons que mieux, plus tard, le petit bijou que les paroissiens de Meyronne, grâce à leur générosité, vont bâtir à la gloire de Dieu.

SIMPSON, Sask.

Le 18 courant a eu lieu un des plus chics mariages de la Saskatchewan. Dora Charbonneau, troisième fille de M. et Mme David Charbonneau, de Simpson, et Richard Cariveau, d'Olga, Nord Dakota, furent unis à l'église catholique de Simpson par le Rév. P. Uberberg. Mlle Louise Charbonneau, sœur de la mariée, agissait comme fille d'honneur et Edouard Marcotte comme garçon d'honneur.

La mariée était ravissante dans sa toilette de satin blanc, portant voile et couronne.

Après la cérémonie, le dîner fut servi chez les parents de la mariée à environ 75 convives, tous parents et amis. Les présents qu'ils reçurent sont trop nombreux pour être nommés.

Dans la soirée, une réception fut donnée en l'honneur des mariés par les parents, à la salle publique. Là, un copieux réveillon fut servi à plus de 250 invités. La danse fut un des amusements de la soirée. Le gâteau de marié fut distribué à tous les convives à la fin du repas.

La mariée est une des jeunes filles populaires de Simpson et le marié est un des plus riches fermiers d'Olga. Le jeune couple est parti le 24 pour retourner dans sa demeure, emportant tous nos souhaits de bonheur et prospérité. Espérons qu'ils reviendront bientôt revoir ceux qui les aiment et les regrettent.

ARBORFIELD, Sask.

Naissances.—A M. et Mme Joseph Castonguay, un garçon: Joseph-Jean-Baptiste. Parrain et marraine, M. J. Baptiste Bernatchez et Mlle G. Bernatchez.

—A M. et Mme Louis Carpentier, une fille: Marie-Jeanne-Gertrude. Parrain et marraine, M. et Mme Rosario Carpentier.

—A M. et Mme Delphin Michaud, une fille: Marie-Hectorine-Clarence. Parrain et marraine, M. et Mme Amable St-Amand.

—A M. et Mme Henri Carrier, un garçon: Joseph-Alfred. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Hudon.

Mariages.—Lundi le 24 novembre à l'église paroissiale, M. Rosario Carpentier, fils de M. et Mme Ferdinand Carpentier, unissait sa destinée à Mlle Alma Saint-Amand, fille de M. et Mme Ferdinand Saint-Amand. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Perrault, curé.

Après la cérémonie, environ 50 personnes, parents et amis, se rendirent à la résidence de M. Ferdinand Saint-Amand, où le déjeuner fut pris. Le même soir, une réception fut donnée en l'honneur des nouveaux époux, à la demeure de M. Ferdinand Carpentier.

—Mardi le 25 novembre, M. Joseph Fournier, de Rassdon, Sask., épousait Mlle Thérèse Lacroix, fille de M. et Mme François Lacroix, de cette paroisse. M. l'abbé Perrault donna la bénédiction au nouveau couple. M. et Mme Fournier résideront sur la ferme que M. Fournier possède dans la partie nord-est de la paroisse.

—M. Joseph Gareau, notre jovial maître de poste de Rassdon, vient de vendre sa terre à M. Samuel Bousquet, un compatriote qui a fait du service outre-mer, l'an dernier. M. Gareau compte retourner au Manitoba, où demeure l'aînée de ses filles, Anita, mariée il y a quelques mois.

—M. Théophile Toutant, un de nos jeunes compatriotes qui prit part et fut blessé aux batailles d'Arras et d'Amiens en France, est de retour parmi nous, après avoir passé quelques semaines au Manitoba, depuis son retour d'Europe. Il revient accompagné de sa jeune femme, qu'il a épousée durant son séjour au Manitoba. M. Toutant compte s'établir définitivement sur sa terre ici, qui était aux soins de son père, M. Andrénique Toutant, durant son absence.

—Mme Arthur Daoust, de Harris, Sask., est en promenade ici, chez des parents, pour quelque temps.

—M. J. Baptiste Bernatchez, vient de faire l'acquisition d'un quart de section de la Hudson Bay Co., dans la partie sud de la paroisse. M. Bernatchez compte se fixer sur cette terre au printemps avec sa famille.

—Une soirée récréative, sous la direction de M. J. M. Lebel, a été donnée au profit de l'église, mardi le 25 novembre.

Choses de France

Quelques renseignements complémentaires sur les élections

Le *Courrier des Etats-Unis* a réussi, en compilant une série de dépêches particulières, à établir une liste assez détaillée des députés élus.

C'est ainsi qu'il nous donne une liste, qui paraît assez complète, des élus de Paris. Millerand, Barrès et leurs associés Paté, Galli, Puech, Petitjean, Ignace et Fribourg sont élus. Il n'est rien dit de l'amiral Bienaimé, candidat sur la même liste. M. Paul-Boncour, l'ancien ministre socialiste, est élu dans le même secteur, le sixième. Dans le premier, MM. Lessagne-Goyon, Marcel Habert, l'ancien lieutenant de Déroulède, Jean Fabry, l'ancien aide-de-camp de Joffre, aujourd'hui rédacteur en chef de l'*Intransigeant*, Escudier, Binder, le professeur Pinard, de l'Académie de Médecine, Sembat, Vaillant-Couturier sont élus. Dans le troisième, on annonce l'élection de MM. Evain, conseiller municipal, Marc Sangnier, l'ancien président du *Sillon*, Duval-Arnould, conseiller municipal, cousin de notre professeur de Montréal, Louis Rollin, ancien membre, croyons-nous, du conseil de l'Action catholique de la Jeunesse.

Le nom de Jean Lerolle, ancien président de l'*Association de la Jeunesse*, député sortant, et celui de Fernand Laudet, directeur de la *Revue hebdomadaire*, candidats dans le même secteur, n'apparaissent point sur la liste des vainqueurs. Nous n'y voyons non plus celui de M. Joseph Denais, député sortant, directeur de la *Libre Parole*.

Daudet est élu, mais ses amis sont défaits

Daudet est élu dans le troisième secteur, mais il paraît être le seul de son groupe. Cette élection isolée, c'est précisément ce qu'il paraissait redouter, depuis le début, Daudet lui-même. Tous ses articles avaient pour thème: Mon élection n'aboutirait à rien, si je ne suis entouré d'amis sur lesquels je puisse compter, avec lesquels j'ai l'habitude de travailler. Ce qu'il faut, ce n'est pas m'apporter un témoignage de sympathie, c'est me donner des compagnons d'armes.

A part Daudet, Maurice Pujo et Marie de Roux, les candidats de l'*Action française* étaient des hommes peu connus. Léon Daudet semble avoir dû son succès uniquement à ses mérites personnels de journaliste et de patriote et non pas à son programme royaliste, comme paraît l'indiquer l'échec de ses compagnons de liste.

Pas bolchevistes!

Paris.— "Une opposition sûre et saine, voilà ce que nous voulons avoir, a déclaré Paul Boncour, ancien ministre du travail et chef des socialistes minoritaires à la Chambre.

"Maintenant que le spectre du bolchevisme, soulevé pour les fins électorales, s'est évanoui, nous espérons que le public français aura une idée différente des membres du parti socialiste qui ont été élus à la Chambre. Il n'y a pas de place pour les bolchevistes dans le bloc minoritaire qui est en train de se former."

On travaille en ce moment à établir une coalition entre les socialistes modérés et la minorité radicale-socialiste. On espère réunir ainsi environ 135 sièges. Les extrémistes ne sont pas compris dans ce bloc.

Pourquoi le général de Castelnau a posé sa candidature

Dans une lettre à l'*Echo de Paris* le général de Castelnau a exposé les motifs pour lesquels il a consenti à se présenter à la députation. C'est pour défendre la victoire. Ce devoir s'impose à tous les vainqueurs d'hier, à ces hommes à qui il a tant demandé et qui lui a tout obtenu. Il voudrait leur dire:

Ecoutez la voix d'un ancien qui vous connaît et qui vous aime. La patrie a besoin encore de tous ses enfants, aussi bien de celui qui, dans la paix des souvenirs glorieux et douloureux, aspirait au repos que de tous ceux pour qui l'avenir s'ouvre dans une apothéose de victoire. Vous avez été les grands soldats de la guerre, soyez les bons soldats de la paix. Restez unis, comme vous l'étiez, comme nous l'étions, face à l'ennemi. Détournez-vous de la politique et de ses moeurs, de ses discordes; fermez l'oreille aux paroles mauvaises et aux excitations criminelles. Quand vous aurez votre bulletin de vote à la main, votre arme d'aujourd'hui, songez à la France, rien qu'à la France. De son sort votre sort dépend. Si elle est poussée vers l'abîme par les aventuriers de la révolution, vous sombrerez avec elle, vous et les vôtres. Et, pour une telle fin, serait-ce la peine que tant des vôtres soient tombés, que nous ayons tant lutté, tant souffert? Serait-ce la peine d'avoir été "les vainqueurs"?

Oui, certes, il faut que tous les bons Français, les combattants et les autres, il faut que toutes les Françaises, honneur, parure et gardiennes vigilantes du foyer, qui firent leur stoïcisme égal à la vaillance des hommes, fassent contre l'ennemi commun cause commune. Contre tous les malfaiteurs qui veulent saboter la victoire, contre la menace bolchéviste, il nous faut dresser un inébranlable rempart.

Et c'est pour cela, c'est pour que nos enfants, et les petits-enfants de nos enfants vivent dans une France aussi riche et féconde que nous l'avons faite glorieuse, c'est pour que nous soyons dignes de nos morts et que ne soit pas inutile leur sacrifice; oui, c'est pour cela qu'à l'appel de mon Rouergue j'ai répondu: "Présent!"

Les mariages interalliés

Des Françaises, depuis la guerre, ont épousé des militaires britanniques, américains, portugais, italiens ou autres sujets de toutes les nations alliées que la lutte contre l'ennemi commun avait amenés sur le sol français.

M. Pams a décidé de faire dresser les listes des Françaises qui se trouvent dans ce cas.

Sans doute, on veut pouvoir démontrer, par des statistiques comparatives, que dans l'ensemble, les meilleurs de tous les ménages sont encore les ménages entièrement français. La preuve n'en est plus à faire.

La réfection des voies ferrées dans les pays envahis

Les dommages causés par la guerre ne sont pas encore complètement rétablis; mais il faut cependant reconnaître qu'on a travaillé et obtenu des résultats sérieux.

Sur le réseau du Nord, il avait à refaire, au 11 novembre 1918, 583 kilomètres de lignes à double voie et 529 kilomètres à voie unique.

Au 1er septembre 1919 on avait refait 577 kilomètres à double voie (reste 6 km.); toutes les lignes à voie unique sont rétablies.

Sur 816 ouvrages (ponts, tunnels, etc.) démolis au 11 novembre dernier, 204 sont rétablis et 269 en voie de réparation.

Sur le réseau de l'Est, il manquait, à l'armistice, 930 kilomètres de lignes à double voie et 204 kilomètres à voie unique. Au 1er septembre, on avait refait 789 des premières (reste 141 km.) et 152 des secondes (reste 52 km.).

C'est un labeur formidable, si on songe au raffinement des destructions opérées par nos ennemis et aux difficultés sans nombre qu'il a fallu vaincre pour loger et nourrir une quantité considérable d'ouvriers dans des régions complètement dévastées et pour amener à pied d'oeuvre les matériaux nécessaires à la réfection.

Une campagne contre la France en Amérique

Depuis quelque temps un certain nombre de grands journaux américains ont pris nettement position contre la France, et les tentatives faites par des Français résidant en Amérique ou par des Américains ayant des sympathies pour la France, sont en quelque sorte paralysées. Plus de propagande étrangère, tel est le mot d'ordre, mais on laisse, on facilite même la propagande en faveur de l'Allemagne, et on arrête systématiquement toute campagne en faveur de la France.

La mort de Laurent Tailhade

On annonce, de Combs-la-Ville (Seine-et-Marne), la mort de M. Laurent Tailhade.

C'était un publiciste fécond, immoral dans ses écrits, anarchiste littéraire et profondément antireligieux. Il collabora à plusieurs organes avancés, notamment sous le pseudonyme de Tybalt.

On a souvent conté que le soir de l'attentat de l'anarchiste Vaillant à la Chambre des députés, en 1893, il prononça dans un banquet ces paroles à ce moment-là fort commentées: "Qu'importent les victimes si le geste est beau? Qu'importe la mort de vagues humanités si par elle s'affirme l'individu?"

Quelques jours plus tard, M. Tailhade dînait au restaurant Foyot, près d'une fenêtre donnant sur la rue. Un engin, déposé sur le rebord extérieur de la fenêtre, fit explosion et blessa grièvement l'écrivain anarchiste. Ses idées n'en furent pas modifiées et, en 1901, le publiciste était condamné à un an de prison pour un article d'excitations anarchistes.

M. Laurent Tailhade, né à Pasage-San-Juan (Navarre espagnole), s'était, comme certain ancien président du Conseil, destiné à la prêtrise. Il avait été séminariste à Bagnères-de-Bigorre. Comme l'autre, il tourna bientôt le dos à la religion et se jeta à corps perdu dans l'impiété. Mais il ne s'en tint pas là et publia des écrits pornographiques. Il était âgé de 65 ans.

La "Semeuse" de Roty va disparaître

On annonce l'émission prochaine d'un nouveau type de pièces blanches, commémorant à la fois la Victoire et la Paix.

Mises en circulation en 1897-1898, les premières pièces divisionnaires à l'effigie de la Semeuse se trouvaient presque effacées dix ans plus tard. On avait songé, en 1910, à frapper une nouvelle monnaie d'un type classique. On ne le fit pas, pour ne pas attrister la vieillesse du grand artiste qui avait donné son nom à la Semeuse.

Maintenant, cette raison sentimentale n'existe plus, puisque Roty est mort.

"Jamais la France ne s'est égarée tout entière"

D'un remarquable discours du R. P. J. Janvier prononcé à la consécration de la Basilique de Montmartre, nous extrayons les considérations suivantes sur la lutte perpétuelle du bien et du mal en France:

"La France a eu ses torts. Loin de moi la pensée de prétendre, comme l'ont fait trop souvent la malveillance et l'envie, qu'elle soit la plus coupable des nations. Il est des apostasies dont la France n'a point été complice, des déloyautés qui indignent sa droiture, une barbarie que sa civilisation et sa sensibilité réprouveront toujours. En elle Arius et Mahomet ont trouvé un adversaire incorruptible, Luther n'est point de notre sang; Calvin tient de nous la vie, mais notre foi l'a contraint de prêcher ailleurs son implacable religion; ce n'est pas nous qui avons déchiré en deux l'Occident chrétien.

Jamais la France ne s'est égarée longtemps. Le venin du Jansénisme se glisse dans nos veines; bientôt, nous le vomissons avec dégoût; en 1693, Louis XIV annule lui-même son édit de 1682; plus tard Louis XVI rétracte le consentement qu'il a donné à des mesures condamnées par le Saint-Siège; en 1801, le Concordat rouvre les églises que la Terreur a fermées; hier, notre diplomatie a quitté Rome; n'en doutez pas, elle y reviendra demain.

"Jamais la France ne s'est égarée tout entière; le vrai et le bien y ont sans répit lutté contre le mensonge, contre le mal, et, chez nous, les défaillances de uns ont fait briller les vertus des autres. Pendant que ceux-ci deviennent les apôtres de l'incrédulité, ceux-là répandent partout la bonne nouvelle; pendant que les bourreaux de septembre ou de la Commune se livrent à leur œuvre sanguinaire, leurs victimes meurent en martyrs, "pour le Bon Dieu", et, d'ordinaire, la piété l'emporte sur le blasphème. C'est Léon XIII qui nous rend ce témoignage: *Nec diu, nec tota desipuit*. Nous ne nous élevons pas au-dessus de notre prochain; nous sommes attristés de voir qu'ici ou là notre prochain tente parfois de nous abaisser au-dessous de lui et, comme s'il était à l'abri de tout reproche, de nous jeter la pierre.

"Mais, devant le Christ, nous frappons notre poitrine, nous avouons que nous avons péché par l'intelligence, par la volonté, dans notre vie personnelle, dans notre vie domestique, dans notre vie publique. Nos erreurs de pensée ou de conduite blessent d'autant plus le Sauveur que, de sa part, nous sommes l'objet de sollicitudes plus...

Action catholique

Des voyageurs de commerce hardiment catholiques et canadiens français

En France les voyageurs de commerce ont eu la réputation, plus ou moins méritée, d'être voltairiens, de faire montre d'impiété ou d'irréligion. Au Canada, au contraire, surtout depuis que s'est fondée il y a cinq ans, à la suite d'une retraite fermée, l'Association catholique des Voyageurs de commerce, c'est parmi eux que se recrutent nos catholiques les plus militants et nos patriotes les plus courageux.

Ecoutons le spirituel discours de leur président, M. J. A. Bernier présentant M. Henri Bourassa pour une conférence sur l'apostolat laïque".

On y entendra une note franche, gaie, vibrante, magnifique, qui est bien l'écho de l'âme catholique canadienne française:

"Depuis quelques années, dit M. Bernier, la mode est aux évolutions. Si l'on examine la carte du monde, du nord au sud, et de l'est à l'ouest, on constate que l'univers bouillonne, et qu'à peu près toute la géographie est en grève.

"Les Voyageurs de Commerce, en hommes qui se respectent, n'ont pas voulu rester en arrière; ils ont même pris les devants, selon l'esprit de leur métier, et il y a déjà cinq ans qu'ils ont fait leur petit coup d'état et proclamé leur... autonomie. Et voilà encore un nouveau petit peuple, peuple nomade et remuant, certes, puisque c'est le peuple des voyageurs! Chose curieuse à noter, cette race bizarre a fait sa révolution à l'envers! Alors que le monde ordinaire, en se révolutionnant, perd l'équilibre et se tourne sens dessus dessous, les Voyageurs de Commerce, eux, qui étaient plus ou moins sens dessus dessous, se sont trouvés d'aplomb. Au lieu de devenir bolcheviks, ils ont cessé de l'être; au lieu de déserter l'armée du bien — où la plupart n'étaient pas enrôlés, — ils sont rentrés dans le rang, ou plutôt se sont organisés en francs-tireurs et en brigade volante.

"C'est à l'automne de 1914, Mesdames, Messieurs, qu'au sortir d'une retraite fermée à la Villa Saint-Martin quatorze voyageurs, persuadés de leur influence possible pour le bien dans leurs milliers de rencontres d'hôtels et de chemin de fer, et désireux de maintenir l'esprit chrétien de notre population et de le développer, s'il y a lieu, fondèrent leur premier cercle catholique, qui compte aujourd'hui près de 180 membres, sans compter les petits frères! Car les voyageurs ne sont pas partisans du "fils unique"! Le Cercle de Québec s'organise en 1916; Sainte-Marie de Beauce et Saint-Hyacinthe, en 1917; Hull et Ottawa, en 1918, et cette année nous apporte les Trois-Rivières et Sherbrooke, notre petit dernier, qui n'a pas trois mois et qui a déjà fait sa retraite fermée. Tous les cercles se soudent en une même association dont le siège social est à Montréal et qui compte aujourd'hui près de 500 membres.

"Nous ne sommes pas au bout de nos espérances: 1920 s'annonce formidable, la révolution militante partout. Chicoutimi et la Rivière-du-Loup lèveront bientôt l'étendard de la révolte?... non, de la Croisade, et nous avons des intelligences dans la place, encore à Valleyfield, à Granby, à Lévis et même, peut-être, qui le croira? dans la ville sacro-sainte du loyalisme, à Toronto! Rien ne résiste au zèle de nos propagandistes: à voir leurs succès, on dirait de véritables Fermiers Unis!

"Mais dormez sans crainte, gouvernements de notre pays! Les Voyageurs ne font pas de politique, leur idéal est autre, plus élevé, moins pratique: ils essaient d'imiter cette race admirable de guerriers du Moyen-Age, les Chevaliers Errants, qui vouaient à Dieu leurs armes et leur vie, qui juraient de défendre partout la justice et la faiblesse, de marcher dans la "droite voie" et de combattre les bons combats pour toutes les justes causes de l'Eglise et de la Patrie. Les Voyageurs courent les routes du pays, vendant sans doute les articles du patron, pour gagner la vie de la famille, mais aussi, mais peut-être surtout, pour quelques-uns, donnant sans marchander, semant partout les bonnes paroles et les bons exemples, se montrant, selon le mot de Veuillot, "effrontément catholiques", bataillant pour la langue et la foi, réclamant l'usage public du français, disant un bon mot, plaçant un bon livre, réfutant une objection, invitant à une retraite fermée, toujours alertes, toujours gaillards, "faisant sonner les vérités comme des éperons."

"C'est bien dans l'esprit de leur idéal que le comité général de l'Association a demandé une conférence à cet autre paladin, à ce lutteur de profession, qui a voué sa vie à la propagation de l'idée: à ce grand chevalier sans peur et sans reproche, qu'on est sûr de trouver au premier rang, là où la bataille est dangereuse et belle, partout où la Foi, la Langue, l'Honneur et la Liberté réclament un champion, ou "un martyr".

"Mesdames, Messieurs, un mot résumera l'inutile présentation: le sujet l'"Apostolat laïque" sera traité ce soir par un "professionnel".

---o---

"Silhouettes paroissiales"

Voici un très beau livre (1) que nous avons lu par bribes, un peu comme il a été composé, en voyage, au milieu de différentes occupations.

Pour donner une appréciation complète de cet ouvrage, il faudrait repasser un à un les quelque cinquante sujets qui y sont traités, comme au hasard de la rencontre et toujours dans le cadre voulu de quelques pages d'une verve soutenue. Chaque petit tableau est une peinture de mœurs, le portrait d'un caractère, une scène vécue, la critique spirituelle d'un travers ou d'un défaut.

Le Père Lalande est un fin observateur et l'on ne s'ennuie pas en sa compagnie. Il a beaucoup voyagé; sa vie de missionnaire lui a fait étudier toutes les physionomies de groupes, tous les genres d'auditoire. l'a mis en contact avec les beautés et les laideurs de toutes les classes sociales. Il connaît sa paroisse dans le détail, il en sait tous les bons et mauvais côtés, et sa "paroisse" c'est le Canada et les Etats-Unis, partout où vit un groupe quelconque de nos compatriotes. Il nous parle des gens et des choses de chez nous, qu'il fait revivre sous nos yeux dans ses "silhouettes" finement dessinées, d'un crayon toujours sûr.

"Ces silhouettes, écrit l'auteur, ont été aperçues en voyage, le long des routes de chez nous. Crayonnées pendant les rares loisirs d'une vie de missionnaire, elles pourraient tout aussi bien s'intituler: "Entre deux sermons" ou "Entre deux courses"... On se souvient mieux d'un personnage vu, de son geste et de ses attitudes, que des paroles entendues. Un bon exemple est encore la leçon la plus facile à apprendre et c'est, à coup sûr, la plus aisée à retenir."

C'est encore œuvre d'apôtre et de missionnaire, œuvre de prêtre et de moraliste que l'auteur a voulu accomplir dans ces trois cent pages d'une prose étincelante d'esprit, solide et nerveuse à la manière de Veuillot, son auteur préféré, riche d'observation et de profonde psychologie comme les "Caractères" d'un La Bruyère.

Que l'on se procure les "Silhouettes paroissiales" dans chacune de nos bonnes familles canadiennes et l'on passera quelques bonnes veillées d'hiver à lire ces pages extrêmement intéressantes dont voici les titres à la file: Un Ancien. — Ecrivains et Lecteurs. — Liseuses. — Mon Casque. — Nu-pieds. — Un jeune. — Grosse-tête. — Comme aux Etats. — Le Neurasthénique. — Mon vieux Curé. — La ceinture fléchée. — Le Père Rottot, S.J. — Les Conseilleurs. — Un Guide. — Le Pascatin. —Joyeux labeur. — Le paletot neuf de notre Curé. — Le centenaire de Veuillot. — Je... moi...! — Le Piano. — Soldats. — Un fils à papa. — Les courageux. — Monsieur Un peu. — Un conseil d'instruction. — Bouches molles. — Juliette. — Le R. P. Eusèbe Durocher, S.J. — Monologue. — Le quatrième. — Gros bon sens. — Les crampons en l'air. — Deluité. — L'homme qui parle et l'homme. — Deux féminismes. — Timide. — La Mode. — Mlle Anne-Marie. — La Femme nouvelle. — Mélancolie fin d'année. — Des Bienfaitrices. — Chacun sa manière. — Kondiaronk. — Un Record. —Joyeuse Vieillesse. — La Dénigromanie. — Pour l'ignorance. — Jean et Sam. — L'Ecole chez soi.

A.-F. A.

(1) *Silhouettes paroissiales*, par le R. P. Louis Lalande, S.J. Préface de l'abbé Lionel Proulx. Volume de 302 pages, 5x7½. Par la poste 80 sous. $7.50 la douzaine, port en plus. Adresser toutes les commandes à: "*L'Action française*", Edifice de la Sauvegarde, Montréal; ou, aux bureaux du *Messager Canadien*, rue Rachel, Montréal.

---o---

Avez-vous l'Almanach de la Langue française pour 1920? Il est plus intéressant et plus utile que jamais. Franco par la poste, 23 sous. Secrétariat de l'A.C.F.C., Bureau du "Patriote", Prince-Albert.

---o---

BROCHURES DE PROPAGANDE

En vente au Secrétaire de l'A.C.F.C. Le Patriote de l'Ouest, Prince-Albert

The Clash
par William-Henry Moore.
Prix franco.............$1.90

La Langue gardienne de la Foi
par Henri Bourassa.
Prix franco.............$0.30

Education in the Province of Quebec
par Mgr O. E. Mathieu, Archevêque de Régina.
Prix franco.............$0.11

Les Langues et les Nationalités au Canada
par Un Sauvage.
Prix franco.............$0.30

La Race Supérieure
par le R. P. Louis Lalande, S.J.
Prix franco.............$0.11

The Question of Education in the Province of Saskatchewan
Prix franco.............6 sous

Si Dollard revenait...
Conférence par M. l'abbé Lionel Groulx, Professeur à l'Université Laval.
Prix franco.............$0.11

La Fierté
par le R. P. Louis Lalande, S.J.
Prix franco.............$0.11

La valeur économique du français
Conférence par M. Léon Lorrain.
Prix franco.............$0.11

La Question de l'Education dans la Province de la Saskatchewan
Prix franco.............6 sous

Adresser toutes les commandes au—
Secrétariat de l'A.C.F.C.
"Le Patriote de l'Ouest",
PRINCE-ALBERT, Sask.

Les entres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

ST-VICTOR, Sask.

[illegible] séance a été donnée [illegible] Jeanne d'Arc" au pro- [illegible] paroissiale, le 23 no- [illegible] Voici le programme [illegible]

[illegible] Mme F. X. Bellefleur

[illegible] DES PARDHAILLAN"

[illegible] en un acte)

[illegible] Pardhaillan, Un mon- [illegible] Mp. Beauvilliers: [illegible] Baillan: Gustave Tes- [illegible] Naagis T. Thielens: [illegible] Sire Ducharme: [illegible] cornette: Un officier: [illegible] soldat: C. Duchar- [illegible]

[illegible] marié", H. [illegible] Mme F. Kreisch: [illegible] Rondeau.

[illegible] DE PATROUILLARD"

[illegible] en un acte)

[illegible] Albert Tessier: [illegible] Philippe Rondeau: [illegible] Kreisch: Violon, M. S. [illegible] Mme Bellefleur.

[illegible] que féliciter MM. [illegible] l'habileté qu'ils ont [illegible] l'exécution de leurs [illegible] Ils ont enlevé l'au- [illegible] les costumes, qui étaient [illegible] de l'époque, nous [illegible] aux temps anciens où [illegible] à propos de tout et à [illegible] bon temps d'Henri [illegible] rideau, une salve [illegible] a salué la belle [illegible] de nos artistes.

MM. B[illegible], Thielens, Ducharme et Bissonnette ont réussi parfaitement à mystifier leur monde. [illegible] leur aplomb et leur naturel des [illegible] M. Tessier a été très crâ- [illegible] pour me servir d'une expression [illegible] marquis. Dans les *Coliques*, Pa- [illegible] nous a donné l'impression [illegible] la plupart sont res- [illegible] et qui sait...

Après l'exécution du programme, [illegible] le curé a félicité les acteurs et [illegible] les points saillants [illegible] pièces, il a remercié [illegible] Mme Bellefleur et Kreisch et [illegible] Rondeau qui nous ont [illegible] les plus beaux mor- [illegible] de leur répertoire.

[illegible] vente des paniers, qui a suivi, réalisé la jolie somme de $143.85, [illegible] une moyenne de $6.50 par [illegible]nier. Ce n'est pas trop mal pour [illegible] année plutôt faible en rende- [illegible]nt agricole. La bonne volonté [illegible]plée à l'abondance des biens ter- [illegible]tres.

[illegible] y a quelque temps, une tempête [illegible] neige nous forçait à remettre à [illegible]s tard notre bénédiction de clo- [illegible] [illegible] dont nous taisons le [illegible], pour ne pas blesser sa modes- [illegible] a eu la bonne idée de façonner [illegible] panier sous forme de clocher avec [illegible]che y attachée. Avant la vente, [illegible] personnes présentes ont été invi- [illegible]s à sonner la cloche pour se dé- [illegible]mmager de n'avoir pu le faire di- [illegible]manche le 2 novembre. Les recettes [illegible] été de $12.00.

[illegible]n objet à deviner par Mme Col- [illegible]n a rapporté la somme de $6.15. [illegible]omme toute, la soirée a été des [illegible]s amusantes et des plus fructu- [illegible]es; les recettes totales ont été de [illegible]8.00

[illegible]os remerciements à qui de droit. [illegible]a soirée de Mlle Bissonnette, can- [illegible]ate, aura lieu le 1er décembre pro- [illegible]in et le lendemain auront lieu le [illegible]ge et l'attribution des prix. Nos [illegible]s du Cercle ont bien voulu pré- [illegible]er une pièce pour la circonstance; [illegible]joueront "Chicot" et l'entrée sera [illegible]tuite, comme preuve de recon- [illegible]ssance envers toutes les person- [illegible] qui ont montré un si beau dévoue- [illegible]nt envers les œuvres de la parois- [illegible]

[illegible]e 14 décembre prochain, nos amis [illegible]t jouer à Willow Bunch. Les [illegible]es au programme seront "Le se- [illegible] des Pardhaillan", "Chicot" et [illegible] coliques de Patrouillard".

[illegible]M. le curé et MM. les syndics [illegible] allés venlredi dernier visiter [illegible] école du village. Après un exa- [illegible] substantiel, auquel les élèves ont [illegible] répondu, des récompenses ont [illegible] distribuées aux plus méritants. [illegible]t pris part au tirage: Albert [illegible]rmé, Armand Gaudry, Thérèse [illegible]uregard, Béatrice McGillis, A. [illegible]ertson, Roland Ducharme, Rita [illegible]uregard, Rodolphe Gagné, Mar- [illegible]ite Dupuis, Maria Gaudry, An- [illegible] Gagné, Simone Ducharme, Ro- [illegible] Dupuis. Le sort a favorisé Al- [illegible] Delorme, Béatrice McGillis, Ro- [illegible]e Gagné et Marc Dupuis.

[illegible] une assemblée de la paroisse te- [illegible]e 23 novembre dernier, après la [illegible]tion des comptes, M. Alp. Beau- [illegible]rs a été élu syndic en remplace- [illegible] de M. S. Joannis, démissionnai- [illegible] M. J. P. Beauregard à la place [illegible] A. Beaubien sortant de charge. [illegible] félicitations.

[illegible] aurons une grande retraite prêchée par les PP. Deguire et Poulet, O.M.I., du 14 au 21 décembre prochain.

BELLEVUE, Sask

—Déjà il y a quelques semaines que les battages sont terminés. Quoique la récolte n'ait pas été bonne cette année, plusieurs ont été satisfaits. M. Napoléon Bachand a battu, sur 54 acres, 1513 minots de blé. M. Emery Gaudet a eu à peu près 28 minots à l'acre.

—M. R. Leblanc, gravement brûlé à la figure, dans une explosion de gazoline, est maintenant en voie de guérison.

—M. Wilfrid Gareau et son frère Armand, ont acheté une demi-section d'un Anglais, pour la somme de $15.500. Espérons que les autres Anglais vendront bientôt.

—M. Napoléon Bachand a acheté un quart de section touchant le sien pour $6.500.

—M. Léon Gaudet a aussi acheté un quart près de son "homestead".

Naissances.—M. Rosario Gareau, un fils: Joseph-André-Laurent. Parrain, Adrien Gaudet; marraine, Agnès Gaudet.

—M. Léon Gaudet, une fille: Marie-Lorette-Aline. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Gareau.

M. Joseph Gareau, un fils: Alfred-Oliva Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Roch.

—Nos chantres ont déjà commencé à s'exercer pour la fête de Noël, sous la direction de Mlle Anette Houle, musicienne, [illegible] qui promet d'être beau.

MARCELIN, Sask.

Une belle partie de euchre, organisée par les Dames du Comité de l'Eglise, a eu lieu dans la Salle Grézeau.

Les magnifiques prix furent distribués aux heureux gagnants: 1er prix des dames, donné par Mme I. Daoust, gagné par Mme Emery; 2ème prix donné par Mme Kimber, de Blain Lake, gagné par Mme Robertson; prix de consolation, donné par Mlle F. Despins, gagné par Mlle Chemin.

Premier prix des messieurs, donné par M. Hendrick Despins, gagné par D. B. Chénier; 2ème prix, donné par Mme I. Daoust, gagné par M. Ludovic Charlebois; prix de consolation, gagné par M. John Coleerine.

Les dames du Comité remercient tous ceux qui sont venus en si grand nombre et les invitent à revenir aux Rois avec leurs amis.

GRAVELBOURG, Sask.

MARDI le 25 novembre avait lieu en l'église de Gravelbourg le mariage de M. Aldei Martel et de Mlle Rose [illegible] partis le lendemain pour Montréal. 39

A NOS MORTS

M. J.-E. Collon, secrétaire-trésorier du Comité, a l'honneur d'accuser réception des sommes suivantes pour l'érection d'un monument pour les Français de l'Ouest Canadien, morts au champ d'honneur:

Deuxième liste

Première liste: Report	$451.00
Louis Goguillon, St-Norbert	10.00
Claude Jambon, Winnipeg	1.00
E. Martignat, Winnipeg	2.00
L. Briand, Winnipeg	1.00
R.-R. Depré, Winnipeg	1.00
M. l'Abbé J. Guiastrennec, Otterburne	10.00
Joseph Vuillaume, Meyronne	1.00
E. Vuillaume, Meyronne	1.00
B. Soury Lavergne, Meyronne	10.00
Mme B. Soury-Lavergne, Meyronne	10.00
M. le curé C. B. Bourdel, Howell	5.00
Léandre Boille, Haywood	5.00
Léopold Franieuille, St-Brieux	1.00
L. Nicholas, Saint-Pierre	10.00
G. Gaffrey, Saint-Pierre	5.00
J. Pantel, Beaconsfield	1.00
L. Bouchet, fils, St-Boniface	2.00
A. Chapelas, St-Claude	1.00
M. A.-J. Picton, St-Claude	1.00
E. Turenne, Saint-Pierre	5.00
F. Pourbaix, Saint-Pierre	5.00
P. Chenard, Saint-Pierre	2.00
P. Proulx, Saint-Pierre	[illegible]
R. Moutier, Saint-Pierre	5.00
Art. Laroche, Saint-Pierre	5.00
A. Carrière, Saint-Pierre	2.00
G. Gobeil, Saint-Pierre	1.00
Nicholas, fils, Saint-Pierre	10.00
J. Mariotti, Saint-Pierre	5.00
J. Breitner, Winnipeg	3.00
G.-J. Trémorin, Saint-Claude	1.00
F. Vandel, Saint-Claude	1.00
L.-E. Carrière, Saint-Pierre	1.50
P. Commune, Saint-Boniface	2.00
Marc Gufguener, Saint-Claude	2.00
J.-G. de Moissac, Saint-Claude	1.00
Ch. de Moissac, Saint-Claude	1.00
E. Allard Devehor, St-Claude	1.25
Paul Lacroix, Saint-Claude	5.00
Geo. Renuart, Saint-Pierre	10.00
F.-X. Joubert, Saint-Pierre	5.00
J. Labelle, Saint-Pierre	5.00
O. Cinq-Mars, Saint-Pierre	5.00
A. Renuart, Saint-Pierre	25.00
Albert Préfontaine, M.P.P., St-Pierre	25.00
O. Préfontaine, Saint-Pierre	25.00
M. le Curé Jolys, St-Pierre	40.00
M. l'abbé Eug. Chamberland, Saint-Pierre	5.00
C. Dom, Saint-Pierre	5.00
G. Gratton, Saint-Pierre	5.00
Ch. de Miolis, Saint-Pierre	1.00
Joseph Curé, Saint-Pierre	1.00
F.-X. Crotteau, Saint-Pierre	5.00
Albert Lamelin, Winnipeg	3.00
Georges LeBas, Ste-Rose du Lac	3.00
Paul Lefraire, Somerset	5.00
H. de Moissac, Saint-Norbert	1.00
J. Mayer, Fort Garry	5.00
J.-P. Collon, Winnipeg	2.00
J. Cazenave, Winnipeg	2.00
G. Monyset, St-Boniface	2.00
Mme V. Poirier, Norwood	1.00
J. Poirier, Norwood	1.00
E. Verriele, Saint-Boniface	1.00
R. Gens, Winnipeg	5.00
Claude Denis, Winnipeg	5.00
Marius Musso, Saint-Boniface	1.00
J.-A.-M. de Moissac, St-Claude	1.00
J.-A. Rey, Saint-Claude	1.00
Y. Le Roux, Saint-Claude	1.00
J. Le Roux, Saint-Claude	1.00
G. Allegret, Saint-Claude	1.00
A. Rosset, Saint-Claude	1.00
H.-C. Rosset, Saint-Claude	1.00
O. Arnal, Fannystelle	3.00
Le Goff, Winnipeg	1.00
Clément Baissière, St-Brieux	1.00
J. Briens, Rivière-qui-Barre	1.00
Rév. P. LeBré, Kamloops	2.00
L. Viel	1.00
L.-C. Eckenfelder, Trochu	3.00
M. Fay, Haywood	1.00
Rév. P. Le Chevalier, Lac la Biche	1.00
Rév. P. Lépine, Stand Off	1.00
P. Lemaître, Badger	1.00
E. Létienne, Winnipeg	5.00
M. Roux, Winnipeg	1.00
D. Frémont, Prince-Albert	1.00
L.-H. de Moissac, Biggar	2.00
A. Combaluzier, Inwood	3.00
Léonce Viel, Saint-Laurent	2.00
Mlle A. Acteau, Inwood	1.00
M. l'abbé H. Kagener, Radville	5.00
M. le Curé E. Dubois, Laflèche	1.00
E.-A. Heyser, Winnipeg	2.00
H. Frost, Wauchope	1.00
J. Prost, Wauchope	1.00
Mme C. Galliot, Somerset	10.00
A. Cougnon, Marchand	1.00
Mme E. Meunier, St-Boniface	1.00
H. Delhommeau, Prince-Albert	2.00
J.-E. Collon	10.00
Julien Le Texier, Fisher Branch	1.00
Geo. Trenit, St-Boniface	1.00
Jos. Cazes, St-Boniface	1.00
Félix Crétain, St-Boniface	1.00
T. Jahan, St-Boniface	1.00
R. P. Jos. Postier, Lac Ste-Anne	2.00
Victor Masson, St-Boniface	2.00
J.-P. Gerbaud, Norwood	2.00
A. Boutal, Norwood	5.00
Total	$876.75

Nous prions toute personne connaissant des Français qui n'auraient pas encore reçu de lettre à ce sujet de nous en faire connaître les adresses.

Adressez toute correspondance, mandats-poste ou chèques au *Secrétaire-Trésorier, J.-E. Collon*, 300 Edifice Nanton, Winnipeg. Tél Main 2143.

VEREGIN, Sask. Un incendie a détruit le magasin et les maisons communes de la colonie des Doukhobors. Les pertes sont estimées à $25.000.

WINNIPEG.—Jocob Runge, a disparu mystérieusement de sa ferme, située près de Horizon, Sask., depuis le 3 novembre. Comme il avait à ce moment sur lui près de $3,000 en argent, on craint qu'il ait été victime de quelque malfaiteur.

TORONTO.—Une violente tempête s'est abattue sur l'Ontario samedi soir. Toronto et plusieurs autres villes ont essuyé de lourdes pertes. Un homme a été tué par la chute d'un arbre.

—Lionel Clark, de Toronto, a été nommé lieutenant-gouverneur de l'Ontario en remplacement de sir John Hendrie, dont le terme d'office est expiré.

—Sir Joseph Flavelle s'est retiré de la compagnie William Davis, dont il était président et dans laquelle il contrôlait 52 p.c. du capital. On dit qu'il a vendu ses actions trois millions.

ROME.—Le Saint Siège a reconnu officiellement le nouveau gouvernement de la Jugo-Slavie. Le gouvernement serbe nommera aussi sous peu un représentant auprès du Saint Siège.

Etat financier de l'Ecole Séparée de Prince-Albert

La situation financière de l'école séparée est excellente

Le rapport financier de l'école séparée, présenté par le secrétaire-trésorier, M. Jules Casgrain, à l'assemblée annuelle, accuse une excellente situation.

Recettes: Taxes, $108.75; octrois du gouvernement pour 1919, $691.55; reçu de la ville, $2,356.84; emprunté sur billet, $5,000; en banque le 1er janvier 1919, $89.14. Total, $8,246.66.

Dépenses: Fournitures et papeterie, $321.36; salaires des institutrices, $4,374.74; gardien, $715; secrétaire, $220; officier d'assistance scolaire, $110; immeuble, $411.70; meubles et matériel, $114.08; bibliothèque, $99.30; intérêt sur débentures, $154; intérêt sur billet, $150.60; payé sur billet, $400; assurance, $218.60; chauffage, $617.11; autres dépenses, $46.75; lumière, $11.80; eau, $47.82; taxes, $53.27; en banque le 31 octobre $197.30.

Balance due au district d'école séparée sur les taxes jusqu'au 31 décembre 1918, $7,577.62; payé en acompte en 1918, $316.37; balance due, 1918, $7,261.25. Total dû au district d'école séparée, 31 octobre 1919, $4,845.23. Montant total dû sur les taxes par la ville $12,106.48.

12 assemblées régulières et dix assemblées spéciales ont été tenues. Tous les membres ont régulièrement assisté à ces assemblées d'une importance capitale pour la bonne régie de l'Ecole Séparée.

18 visites ont été faites à l'Ecole au cours de l'année. D'importantes réparations ont été faites dans chacune des classes, et le système de chauffage fut améliorée.

Puisque nous parlons de l'école séparée, disons qu'à un concours d'exercice (drill) qui a eu lieu jeudi dernier dans le soubassement de l'église, sous la présidence de l'inspecteur, c'est la classe française qui a remporté le prix. Nos compliments aux petits Franco-Canadiens et à leur institutrice, Mlle Joséphine Prince.

RECETTES

En caisse le 1er janvier 1919	$ 89.14
Taxes collectées par le district	108.75
Reçu de la ville (pour le 1er trimestre) jusqu'au 31 octobre 1919	2356.84
Octrois du gouvernement reçus par le trésorier	691.88
Montant emprunté sur billet	5000.00
Total des recette	$8246.61

DEPENSES

Salaires des institutrices	$4374.74
Salaire du secrétaire-trésorier	220.00
Salaire de l'officier d'assistance	110.00
Intérêt sur débentures	154.75
Payé sur rachat de billets. Billet $400. Intérêt $150.60	550.60
Réparation à l'école	411.70
Meubles et matériel	114.08
Bibliothèque	99.30
Fournitures diverses	321.36
Gardien $715.00. Chauffage $617.11	1332.11
Assurance	218.60
Autres dépenses, $46.75. Lumière, $11.80. Eau, $47.82. Taxes, 53.27	159.64
En caisse au 31 octobre 1919—Union Bank of Canada	177.47
Banque d'Hochelaga	2.26
Dépenses totales	$8246.61

ASSURANCES

La propriété du district est assurée comme suit: Edifice, $20,000.00. Meubles et matériel $800.00. La police expire à des dates variées, 1920-1922.

DETTE SUR DEBENTURE

La dette sur débenture du district demeurant impayée est $18,570.32.

Informations Agricoles

Les travaux d'automne

Ottawa.—Le Bureau Fédéral de la Statistique a publié un bulletin contenant son estimation de l'étendue ensemencée en blé d'automne pour la récolte de 1920 et de la condition de cette culture au 31 octobre, ainsi qu'une évaluation du pourcentage des labours d'automne accomplis et des terres cultivées en jachère d'été.

Superficie ensemencée en blé d'automne

On estime à 776,400 acres l'étendue ensemencée en blé d'automne au Canada pour la récolte de 1920, au lieu de 714,700 acres l'an dernier, soit une augmentation de 9 p.c. Dans la province d'Ontario, cette culture couvre 717,000 acres, contre 652,000 acres l'an dernier, soit une augmentation de 10 p.c. Dans l'Alberta, elle occupe 38,400 acres, soit une réduction de 12 p.c. sur celle de l'an dernier, qui était de 43,700 acres, mais les chiffres de cette province sont sujets à révision. Dans les autres provinces où l'on cultive un peu de blé d'automne, les chiffres sont: Manitoba 6,400 acres contre 6,100 acres en 1918 et Colombie Britannique 14,000 acres contre 12,900 acres. L'état du blé d'automne au 31 octobre, pour l'ensemble du Canada, est porté à 104 p.c., c'est-à-dire 4 p.c. au-dessus de la moyenne décennale. L'an dernier à pareille date, on l'appréciait à 102 p.c. et en 1917 à 87 p.c. Dans Ontario, il est coté 107 p.c. au lieu de 102 p.c. l'an dernier et 87 p.c. en 1917. Dans l'Alberta, on lui donne la note 98 au lieu de 99 en 1917 et 98 en 1918. Au Manitoba et en Colombie Britannique on note cette année 97; l'an dernier le pourcentage au Manitoba était [illegible] et celui de 1917 atteignait 110. En Colombie Britannique c'était 95 l'an dernier et 82 en 1917.

Conditions atmosphériques dans l'Ouest

Les rapports reçus tant des correspondants agricoles que des fermes et stations expérimentales du Dominion indiquent que le mois d'octobre a été extraordinairement rigoureux. Dès après la première dizaine, l'hiver fit ses débuts, contrariant les opérations de battage et les labours d'automne et gelant dans le sol de grandes quantités de pommes de terre; en Colombie Britannique, des milliers de boîtes de pommes ont été perdues, du fait de la gelée. Vers la fin du mois le thermomètre descendait au-dessous de zéro au Manitoba, où il atteignait -11 à Brandon, en Saskatchewan, où l'on constatait -22, à Indian Head, -18 à Rosthern et -19 à Scott; en Alberta où il marquait -15 à Lethbridge.

Labours d'automne

En raison de ces conditions atmosphériques exceptionnelles et nonobstant la précocité de la moisson, il a été fait moins de labours d'automne en Saskatchewan et dans l'Alberta que les années précédentes. En Saskatchewan on a fait cette année 30 p.c. seulement des labours d'automne au lieu de 39 p.c. l'an dernier et 37 p.c. l'année précédente. Dans l'Alberta la proportion est 24 p.c. au lieu de 45 p.c. l'an dernier et 35 p.c. en 1917. D'autre part, au Manitoba cette proportion atteint 61 p.c. contre 51 p.c. l'an dernier et 40 p.c. en 1917. En Colombie Britannique la proportion est 56 p.c. contre 45 p.c. l'an dernier et 51 p.c. en 1917. On trouve des proportions plus élevées dans les provinces maritimes où elles s'élèvent à 82 p.c. dans l'Ile du Prince-Edouard et 68 p.c. en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick au lieu de 75, 63 et 65 p.c. dans ces provinces l'an dernier. Dans Québec, 75 p.c. des labours d'automne sont terminés au lieu de 62 p.c. l'an dernier et dans Ontario, cette proportion est de 77 p.c. au lieu de 64 p.c. Considérant la totalité du Canada, le pourcentage moyen est 66, soit 10 p.c. de plus que l'an dernier et 13 p.c. de plus qu'en 1917. Comparée à celle de l'an dernier, l'étendue en jachère d'été pour l'ensemble du Canada lui est inférieure de 6 p.c. cette année. Dans Ontario et la Colombie Britannique on ne constate pas de changement; au Manitoba le déficit est de 6 p.c., en Saskatchewan de 2 p.c. et en Alberta de 15 p.c.

Qui dirige la ferme?

"Le gouvernement dirige ma ferme et j'en suis satisfait". Ainsi parlait un cultivateur dont la fortune se représente par six chiffres. Il s'était fait un devoir de lire et de mettre en pratique les résultats de l'expérience du gouvernement sur les fermes expérimentales du Dominion et des provinces, et il en a été généreusement récompensé.

Ce cultivateur avait aidé à former un club de cultivateurs en son voisinage et à se faire donner des instructions par les représentants ambulants des départements de l'agriculture du gouvernement. Il profita de leurs conseils. Un rapport du gouvernement recommandait l'installation de paratonnerres sur les bâtiments de ferme. Il en fit placer sur ses maisons et dépendances et conseilla à ses voisins de suivre son exemple. Quelques-uns l'imitèrent volontiers; d'autres rirent de lui, et l'un d'entre eux perdit ses bâtiments l'année suivante. Il n'avait pas honte de faire des arrangements avec les magasins et les propriétaires d'écuries de la ville, pour leur fournir gratuitement la paille, afin d'enlever ensuite le fumier et d'engraisser ses champs. Il se donnait la peine de nettoyer son grain de semence, et il vendait la semence d'avoine $1.50 le boisseau, lorsque son voisin ne recevait pour la sienne que 65 cents.

La culture agricole signifie production, tout comme l'exploitation industrielle. Mais le cultivateur est, sous ce rapport, mieux favorisé que le manufacturier, car ce dernier est tenu de payer pour son expérience. Si les résultats de son expérimentation sont satisfaisants, ils produisent des revenus qui justifient amplement ses déboursés. Dans le cas contraire, ses placements sont perdus, ce qui entraîne souvent sa ruine. La position du cultivateur est toute différente. Le Canada expérimente pour les cultivateurs. Les Canadiens — manufacturiers, machinistes et tout habitant du pays — paient un apprentissage dont le cultivateur bénéficie.

L'élevage des chèvres

L'élevage des chèvres va prendre de l'importance dans la Saskatchewan d'ici quelques années, si l'on en croit le grand nombre de demandes d'information qui ont été reçues récemment au ministère de l'agriculture.

Ceux qui se proposent d'acheter des chèvres s'adressent au commissaire du bétail pour en obtenir les renseignements dont ils ont besoin, et comme cette industrie semble devoir prendre de l'extension, le département se demande s'il ne doit pas ajouter à son personnel un expert en la matière.

Une nouvelle avoine sans balle

(Notes des Fermes expérimentales)

La nouvelle variété d'avoine sans balle, que la division des fermes expérimentales a présentée au public dernièrement, n'a peut-être pas attiré autant d'attention qu'elle aurait dû. Le céréaliste du Dominion, à Ottawa, fait actuellement une distribution gratuite d'échantillons de cette variété. Nous n'avons pas un gros stock de cette espèce, mais nous en distribuerons des échantillons avec plaisir, tant qu'il nous en restera, à tous les cultivateurs qui nous en demanderont, de presque tous les districts du Canada, car nous croyons que cette avoine se montrera utile sur un grand nombre de points du pays. Le nom complet de cette variété est *Liberté, Ottawa 480*. Elle provient d'un croisement effectué en 1903 entre la variété bien connue, *Sélectionnée* de Suède, et une avoine sans balle. Cette nouvelle variété est nettement supérieure à l'ancienne espèce chinoise. Elle se débarrasse complètement de sa balle au battage, elle fournit un produit concentré d'une valeur tout à fait supérieure et qui, après simple mouture, fait un aliment excellent, surtout pour les jeunes porcs et les poulets. Elle fait aussi, après un nettoyage soigneux, une farine d'une qualité de tout premier ordre pour la consommation humaine. L'avoine *Liberté* présente de très bons caractères pour la grande culture; elle mûrit assez tôt, et a une paille raisonnablement raide. La production (du moins en ce qui concerne le grain) est d'environ les huitièmes de celle de l'avoine Banner. Nous recommandons fortement aux cultivateurs qui élèvent des porcs et des poulets d'essayer cette nouvelle avoine. Ell a déjà donné d'excellents résultats dans quelques districts.

C. E. SAUNDERS,
Céréaliste du Dominion.

Un merveilleux laboratoire

La vache est un merveilleux laboratoire. Elle prend les herbes du pacage, les gros fourrages des champs et les convertit en un aliment parfait pour l'homme. Il y a dans cette nourriture un élément mystérieux que les savants déclarent être essentiel au maintien de la santé chez la race humaine et qui ne saurait être trouvé dans aucun autre aliment. Pendant des siècles, les hommes ont cherché la fontaine de Jouvence, qui donne la jeunesse perpétuelle. Ils n'ont encore rien découvert de mieux que la mamelle de la vache. Sans le lait de la vache, les enfants languissent, la vigueur de l'adulte décline et la vitalité de la race humaine s'affaiblit. Des millions de ces mères nourricières de la race humaine sont tombées victimes de la guerre. Le monde se voit menacé d'un manque de produits laitiers. Nous, cultivateurs, aidons de toutes les façons possibles à corriger cette situation alarmante.

Frank O. Lowden,
gouverneur de l'Illinois.

MARCHE AUX GRAINS PRINCE-ALBERT

BLE

No. 1 Nord	$1.92
No. 2 Nord	1.89
No. 3 Nord	1.84
No. 4 Nord	1.76
No. 5 Nord	1.65
AVOINE	$0.90
ORGE	$1.25
FOIN, non pressé	$15.00 à $18.00
MOULEE, 100 livres	2.60
SON, 100 livres	$2.25
BEURRE, la livre	60c
OEUFS, la douz.	60c
POMMES DE TERRE	$1.50 à $1.77
POULET, la livre	25 à 28c
PORC, la livre	23c
BOEUF, la livre	13c
MOUTON, la livre	20c

MARCHE AUX BESTIAUX de Prince-Albert

(P. Burns & Co.)

Bouvillons de choix	9 à 10
De boucherie	7 à 8
Génisses	5 à 8½
Vaches	4 à 8
Communs	4 à 5
Conserve	3½ à 4½
Boeufs	4 à 7½
Taureaux	4 à 6
Veaux	5 à 8½
MOUTONS	
Béliers	9 à 10
Brebis	7 à 8½
Agneaux	10 à 12

MARCHE AUX BESTIAUX de Winnipeg

Bouvillons de boucherie, de choix, 11.00 à 11.50; bons, 9.50 à 10.00; moyens, 7 à 8.00.

Génisses de boucherie, de choix, 9.25 à 9.75; assez bonnes, 7.50 à 8.00.

Vaches de boucherie, de choix, 8.50 à 9.00; assez bonnes, 7.00 à 7.50; moyennes, 5.00 à 6.00; conserve, 4.00 à 4.50; vaches laitières, $75.00 à $100.

A engraisser, 9.00 à 10.00; bons, 8.00 à 9.00; assez bons, 6.00 à 7.00.

Taureaux, de choix, 5.50 à 6.00; bons, 5.00 à 5.50; communs, 4.50 à 5.00.

Boeufs, de choix, 6.00 à 7.00; assez bons, 5.50 à 6.00; moyens, 5.00 à 5.50; communs, 4.00 à 4.75.

Veaux légers de choix, 8.00 à 8.50; pesants de choix, 7.00 à 8.00.

Moutons, de choix, 8.00 à 8.50; agneaux de choix, 11.50 à 1200; brebis de choix, 8.50 à 9.00.

Porcs de choix, 14.50; pesants, 11.50 à 12.50; truies, 10.50; verrats, 10.00; légers, 13.00 à 13.50.

MARCHE AUX GRAINS de Winnipeg

AVOINE.—No. 2 C.W., 87; 3 C.W., 85; 1 fourrage 81; 2 fourrage 79.

ORGE.—No. 3 C.W., 1.50¼; 4 C.W., 1.34; fourrage, 1.30.

LIN.—No. 1 N.W.C., 4.89; 2 C.W., 4.83; 3 C.W., 4.62.

SEIGLE.—2 C.W., $1.51½.



PRINCE-ALBERT

Le maire MacLeod est réélu par acclamation

[illegible] McLeod, étant le seul candidat [illegible] pour la mairie, a été réélu [illegible] acclamation.

[illegible] candidats briguent les suffrages pour les quatre sièges d'échevins à remplir. Ce sont: MM. Alex. [illegible] H. D. Davis, J. R. Macpherson, [illegible] Davidson, Angus Cameron, [illegible] M. [illegible] Humphries, Harry Finkleman, R. Mulcaster, Ralph Miller et [illegible] H. Lewis.

Les trois commissaires de l'école [illegible] à élire ont été élus par acclamation. Ce sont: MM. C. A. Four[illegible] Perriault et Arthur Lemieux. [illegible] deux premiers sont des commissaires sortants. M. Lemieux remplace [illegible] qui ne se représentait [illegible]. Les deux autres commissaires sont: M. Louis Valade, président, [illegible] M. Jules Casgrain, secrétaire[illegible].

[illegible] Paul, préfet de la municipalité de Prince-Albert, a été [illegible] acclamation.

[illegible] municipalité de Buckland, [illegible] sortant, M. Richard Dice, a [illegible] M. Martin Blan[illegible]

La Sainte Catherine

La Sainte Catherine a été fêtée [illegible] à la bonne vieille tradition par l'A.C.F.C. Nos compatriotes [illegible] répondu nombreux à l'appel [illegible] Il en était venu [illegible] environs.

[illegible] de cartes fut très animée. Les gagnants furent Mlle Joséphine Prince et M. Jules Casgrain.

MM. Saint-Arnaud et Carrier nous [illegible] chant et de la musique très goûtés.

La délicieuse tire fut distribuée en abondance et naturellement fort appréciée.

La prochaine soirée de l'A.C.F.C. aura lieu par exception un jeudi, le [illegible]. En plus des attractions habituelles, il y aura une intéressante causerie faite par un orateur très goûtée du public. M. l'abbé Soyer a bien voulu accepter de nous donner une conférence sur Jeanne d'Arc, avec accompagnement de projections lumineuses.

La séance commencera à huit heures précises. Qu'on ne manque pas de venir en grand nombre.

Le marché aux animaux est en pleine opération

L'organisation coopérative du marché aux animaux du nord de la Saskatchewan est maintenant en pleine opération et le bétail qui y passe reçoit l'attention voulue sans aucune perte de temps.

Les animaux qui arrivent par voie ferrée sont débarqués et placés dans un parc. A partir de ce moment, la compagnie en prend la responsabilité jusqu'à ce qu'ils soient vendus: elle les nourrit et les fait boire.

La vente commence à 9 h. du matin.

Les animaux seulement en transit dans les cours du marché paient un droit de déchargement de $1 par char et un droit de rechargement de $1. Ceci comprend tous les frais de transit, avec le coût de la nourriture qui est fixé par le gouvernement en se basant sur le prix du foin en gros.

Il n'y a pas de frais de déchargement pour les animaux envoyés au marché pour y être vendus, mais ils paient 25 sous par tête pour les frais d'enclos, y compris le pesage, et le prix de la nourriture consommée.

Le marché possède deux grands hangars qui abritent six grands parcs. Il y a en outre de nombreux parcs non couverts.

La bascule est d'une capacité de 20,000 livres. C'est la seule que l'on ait pu se procurer pour le moment. Elle sera remplacée plus tard par une bascule de 50,000 livres, qui pèsera tout un char de bêtes à cornes à la fois. Celle d'aujourd'hui servira alors pour les porcs et le petit bétail.

Toutes les transactions dans l'achat des animaux se font sous le contrôle du gouvernement. Le marché est public. Toute personne peut, n'importe quand, demander le prix et le poids de tout animal vendu au marché; il a droit à toutes les informations désirées.

A l'ouverture de la vente pour un lot d'animaux, le premier acheteur fait une offre: tant les cent livres pour les bouvillons, tant pour les vaches, et ainsi de suite, suivant les différentes sortes d'animaux. Un autre acheteur peut offrir plus sur une catégorie et moins sur une autre, mais les animaux sont adjugés au plus offrant. Ils sont alors conduits à la bascule pour être pesés.

Le coupon de bascule est en triplicata. L'un va au vendeur, l'autre à l'acheteur, le troisième au bureau du marché où il est conservé. Ce coupon indique le poids, le prix payé, la catégorie du bétail, le montant payé, les noms de l'agent, du propriétaire, de l'acheteur, la signature du peseur du marché.

La partie est de la ville s'est développée d'une façon extraordinaire depuis quelques mois, avec l'installation du marché aux animaux et l'extension considérable de l'établissement Burns. Une visite à ces deux grandes industries est très intéressante et montre sur quelles bases solides est en train de s'édifier la prospérité de notre ville.

—Semaine de départs.—Mme A. Montreuil part aujourd'hui pour Québec avec sa fille Paule. Son père, M. Blouin, est dangereusement malade et a dû subir une grave opération.

—M. Louis Schmidt, fils, de la Prince Albert Lumber Co., est parti avec sa famille pour le Pas. Il devient surintendant de la nouvelle compagnie de Le Pas.

—M. A. Delmoly, de White Star, est parti pour la France, où il se propose de résider à l'avenir.

—Mme J. Denis et sa fille Marie partent également aujourd'hui pour la France. Elles passeront quelques mois en Bretagne, leur pays natal.

—M. Piette part vendredi pour la Colombie Anglaise.

Heureux voyage à tous ces voyageurs.

—M. J. M. Danis, inspecteur du gouvernement pour les poids et mesures et pour les infractions contre la loi de tempérance, était de passage à Prince-Albert ces jours-ci.

—La Société Chorale de Prince-Albert donne un grand concert artistique qui aura lieu le mercredi 10 décembre au théâtre Empress.

—Les Dames de l'Autel se préparent activement pour le bazar au profit de la cathédrale, qui aura lieu les 17 et 18 décembre.

M. le chanoine Léonard est nommé évêque de Rimouski

M. le chanoine Joseph R. Léonard, curé de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes de Mont-Joli, a été nommé évêque de Rimouski, pour succéder à Sa Grandeur Mgr Blais, décédé il y a quelques mois.

Mgr Léonard est un des membres les plus distingués du clergé canadien. Il a été ordonné prêtre le 25 février 1899.

Il appert que M. le chanoine Léonard a beaucoup hésité avant d'accepter le grand honneur et la responsabilité de la succession de feu S. G. Mgr Blais au siège épiscopal de Rimouski. Dans sa modestie, le curé de Mont-Joli aurait même essayé de faire offrir à d'autres personnages ecclésiastiques de l'archidiocèse la charge laissée vacante, depuis plusieurs mois, par la mort du dernier titulaire. Mais les chefs spirituels de M. le chanoine Léonard ont cru devoir résister à ses instances et le futur évêque s'est finalement soumis aux désirs de Rome.

Le diocèse de Chicoutimi comprend les comtés de Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski et Témiscouata. Il comprend 96 paroisses et compte 130 églises et 11 communautés religieuses.

D'après les dernières statistiques, on compte 142.148 catholiques. A part le Grand et le Petit Séminaire, l'Ecole Normale, le nombre des écoles se chiffre à 37

Au Canada les augmentations de salaires accordés aux employés de chemins de fer depuis deux ans se chiffrent à 77 millions. C'est le peuple qui est obligé de payer ces dépenses additionnelles par le relèvement des taux de transport.

* * *

"Le réseau des Chemins de fer Nationaux deviendra, avec le temps, fait remarquer le président du Pacifique Canadien, l'une des plus vastes organisations ferroviaires de l'univers entier car lorsqu'on en aura terminé la consolidation, il couvrira plus de 19,000 milles en territoire canadien et quelque 2,000 milles aux Etats-Unis."

* * *

La jeunesse de Toronto, en grande majorité, est formée à l'école publique; celle de Montréal, à l'école catholique. Les statistiques de criminalité juvénile offrent ici une intéressante comparaison, et notez bien que la population de Montréal est plus forte que celle de Toronto. Le rapport officiel de l'année finissant le 30 décembre 1917 donne les chiffres de condamnations suivantes:

	Montréal	Toronto
Vagabondage	127	658
Vols avec effraction	83	212
Larcin	424	873
Délits criminels	592	1,167
Petits délits	499	1,322
Total	1,725	4,232

Une terrible sécheresse en Australie

L'Australie, et surtout les Nouvelles Galles du sud, selon une dépêche de Sydney au Daily Mail, souffrent d'une sécheresse épouvantable, la plus terrible peut-être, depuis que les blancs sont établis dans ce pays. On dit qu'elle surpasse celle de 1902. Le bétail et les récoltes ont été détruits, et on craint qu'aux prochaines semences, il n'y aurait pas assez de grains pour ensemencer la terre. Des centaines et peut-être des milliers d'habitants sont maintenant ruinés. Le Nord-ouest des Galles du sud, semble être un vaste désert, étant dépourvu de toute verdure et de toute croissance. Les pâturages sont jonchés de cadavres et de squelettes d'animaux. On dit même que les lapins meurent en grand nombre.

UNE JEUNE PERSONNE, professeur de piano, désire se placer comme organiste dans un centre catholique. Une vingtaine d'élèves demandées. S'adresser à Mlle C., 604, Spadina Crescent, Saskatoon. 39—42

INSTITUTRICE Canadienne-française ayant de l'expérience dans trois provinces désire position immédiate. S'adresser au Gérant du *Patriote*. 39—41.

UNE LETTRE DE GRATITUDE.—C'est avec plaisir que nous publions la lettre suivante de M. Val Mayer de Golden Spike, Alta., écrite aux propriétaires du Novoro du Dr Pierre: "Je vous écris ces quelques lignes car je ne peux penser à vous qu'avec gratitude, parce que votre Novoro m'a guéri de paralysie. J'étais si affligé qu'il m'était impossible de remuer un membre: mon visage était contortionné, mes pupilles contractées, mon articulation difficile. Cinq bouteilles de Novoro m'ont remis sur pied; je me sens bien maintenant et je peux vaquer à mes occupations." Ce remarquable succès est dû au fait que ce vieux remède herbeux enrichit le sang et fortifie le système nerveux. Ce n'est pas un remède de pharmacie. Ecrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livrés au Canada exempts de droits de douane.

PETITES ANNONCES

Vingt-cinq mots ou moins, 25 sous. Un sou par mot supplémentaire. Quatre insertions pour le prix de trois. La copie devra être écrite très lisiblement et être accompagnée du prix de l'annonce.

A L'ENCLOS Sec. 31-45-6 W3 un cheval d'un an, noir, face blanche, deux pattes en arrière blanches, pas d'étampe.

Un cheval d'un an, brun, tâche blanche au front, pas d'étampe. A. M. VENNE, Marcelin, Sask. 36—39

ON DEMANDE une institutrice pour prendre charge de la classe française à l'Ecole Séparée de Prince-Albert. Cette position devra être occupée le vendredi, 2 janvier 1920. Pour informations s'adresser à Jules CASGRAN, Secrétaire, Prince-Albert.

A VENDRE.—A Dumas, Sask. Centre Canadien-français: école et église, prêtre résidant. Terres en prairie dont le prix varie de $12 à $20.00. Fermes approuvées également à vendre. Pour plus amples informations s'adresser au Rév. P. J. F. Bellemare, Dumas, Sask. 38—40 p.

PAR acte de reconnaissance à la Ste Vierge pour grâce obtenue par sa faveur, je me fais un devoir de le faire publier. Mme Paul Poirier, Dundurn, Sask. 38—41 p.

ON DEMANDE immédiatement deux écoles situées dans des centres franco-canadiens pour y placer deux instituteurs. Spécifier le salaire offert et la distance de l'église et de la station. S'adresser à l'Association Interprovinciale, Vonda. 37—39

MIEL A VENDRE, 30 sous la livre, en chaudières de 10 livres.
MAISON SAINT-JOSEPH,
Otterburne, Man.
30—41 P.

A VENDRE.—Bon chien de chasse aux loups "Wolfhound". Très long et très haut. Garanti de race pure. Pour informations s'adresser à **Dr Nichol**, Shell River, Sask



EN FAMILLE

Aux Enfants

D[illegible] petits amis m'arrivent, d'anciens reviennent, [illegible] lettres me disent leur amitié et leur désir de [illegible] aux concours. Tous sont accueillis avec joie [illegible] au *Coin des Enfants* et à tous je souhaite le meilleur [illegible].

[illegible] m'ont paru bien embarrassants à distribuer [illegible] devoirs étaient de valeur à peu près égale. Dans [illegible] dont les réponses ont déjà été primées comme [illegible] pas, que j'accorde la préférence à ceux qui, jusqu'ici, [illegible] été moins heureux.

[illegible] l'attention de mes petits amis sur l'emploi [illegible] grande lettre) au commencement d'une phrase ou [illegible] comme Léon, Canada, Champlain, Eglise (quand [illegible] dans le sens de société des fidèles), etc. Comme [illegible] ce point à observer dans ma dernière lettre, plusieurs, [illegible] ailleurs excellents, ont été classés inférieurs, uniquement [illegible] de la négligence qu'ils témoignaient à ce sujet.

[illegible] concurrents relisent bien leur copie avant de me l'adresser. [illegible] des fautes d'inattention regrettables, mais dont il [illegible] compte quand même. Est-ce que l'on ne pourrait pas [illegible] les réponses un peu plus tôt? Presque chaque mois [illegible] quelques-unes trop tard pour être corrigées.

[illegible] dernier mois de l'année. Je ne doute pas que mes [illegible] ne s'efforcent de le passer le plus parfaitement possible, [illegible] appliqués à tous leurs devoirs, studieux à l'école, [illegible] à la maison, afin de réparer les négligences de [illegible] leurs parents des légères peines qu'ils auraient [illegible] et de se préparer chrétiennement à la belle solennité [illegible] de Noël.

[illegible] bien des jeunes cœurs battent de joie à la pensée [illegible] et des gâteries coutumières à cette époque. Il est [illegible] qui s'impose cette année à ceux de mes petits amis [illegible] régions éprouvées par la mauvaise récolte et que je [illegible] c'est celui de ne pas se montrer exigeants au [illegible]. Pourquoi même, les plus âgés au moins, ne les [illegible] pas tout à fait, tout de suite, d'un grand et généreux [illegible] pas attrister leurs parents par des espoirs que ces [illegible] sans doute satisfaire? Ce serait accomplir, en [illegible] un sacrifice méritoire, un bel acte de charité; et combien [illegible] qui rend tout autant ses petits mains débordantes de [illegible] Noël, pour les enfants oubliés d'eux-mêmes qui au[illegible]...

ANNETTE SAINT-AMANT

Nos Concours

[illegible] le *Coin des Enfants* [illegible] sujets de con[illegible] résultats et dis[illegible].

CONDITIONS

[illegible] compositions doivent [illegible] et porter en [illegible] les indica[illegible] *prénom, âge* [illegible], ainsi [illegible] il appar[illegible] peut être expé[illegible] chaque mois à Mme Annette Saint-Amant, "Le Patriote de l'Ouest" Prince-Albert, Sask.

REMARQUE

[illegible] n'étant établi [illegible] les parents, [illegible] sont priés de [illegible] que les in[illegible] nécessaires, [illegible] soient vrai[illegible] concurrents.

[illegible] *Coin des Enfants* [illegible] de fournir aux [illegible] un mo[illegible] pour mieux ap[illegible] à écrire leur [illegible]

La Directrice

Résultats des Concours du mois de novembre

1ère Division

10 POINTS

Ludivine Dumesnil (12 ans) *Lac Pelletier*, PRIX; Robert Bri[illegible] (10 ans) *Zénon Park*, 1ère MENTION; Pierre Langlois (10 ans) *St-Walburg*, 2ème MENTION, [illegible] Langevin (12 ans) *Charlotte*; Cécilia Moquin (12 ans) [illegible]; Alberta Langevin (10 ans) *Charlotte*.

9 POINTS

Elmour Gendron (13 ans) *Pré-Ste-Marie*; Eugénie Fiolleau (10 ans) *Tilnaie*; Célina Roy (11 ans) *Dollard*; Bernadette Gaudet (9 ans) *Garonne*; Ernest Fontaine (10 ans), Irène Marquis (9 ans) [illegible] Roy (13 ans) *Dollard*; Arthur Paquette (9 ans), Jacques Paquette (12 ans), Frank Bertrand (10 ans), Jules Mar[illegible] (11 ans), Lucie Martin (9 ans) *St-Walburg*, Marie-Ange Roy (9 ans), *Dollard*.

8 POINTS

René Masserey (11 ans), Joseph Le Roux (9 ans), Ecole de White Star.

2ème Division

10 POINTS

Marie-Anna Duret (13 ans) *Ormeaux*, PRIX; Lucile Morin (14 ans), *Laflèche*. Elie-Anne Gaudet (14 ans) *Garonne*, 1ère MENTION; Donalda Brisebois (14 ans) *Zénon Park*, 2ème MENTION; Antoinette Langlois (14 ans) *St-Walburg*; Antoinette Marquis (14 ans) *Dollard*; Armand Gariépy (9 ans) *Morinville, Alta*; Claire Morin (15 ans) *Laflèche*; Anne-Marie Boutin (11 ans), Cécile Boutin (12 ans) *Boutin*; Marie-Reine Morin (12 ans), Bernadette Morin (11 ans) *Laflèche*; Georgine Gareau (11 ans), Germaine Tinevez (11 ans) *Couvent St-Joseph, St-Louis*; Bernadette Boutin (15 ans) *St-Hubert-Mission*; Marie-Jeanne Massicotte (15 ans) *Gouverneur*; Aunette Fontaine (13 ans) *Dollard*; Gabrielle Dumesnil (15 ans) *Lac Pelletier*; Donat Baril (15 ans) *Howell*; Gabrielle Labaye (11 ans) *White Star*; Paul Langlois (12 ans) *St-Walburg*; Agréda Bilodeau (12 ans) *Montmartre*; Adrienne April (13 ans) *Zénon Park*; Marguerite-Marie Tardif (9 ans) *St-Césaire, Rouville, Qué.*; Jean de Matha Doré (13 ans) *St-Walburg*; Colibri (7 ans) *Fenn, Alta*; Louis Lemaire (12 ans), *Beauchamp*.

9 POINTS

Lucien Duperreault, *Willow-Bunch*; May St-Denis (13 ans), Léo Colvez (12 ans) *Ecole de White Star*; Marguerite Hamilton (11 ans), Marie Cochet (13 ans), Cécilia Salvail (10 ans) *Pensionnat St-Joseph, St-Louis*; Cordule Routhier (15 ans) *St-Paul-des-Métis, Alta*; Eulalie Fortin (11 ans) *Beauchamp*; Gérard Tardif (11 ans) *St-Césaire, Qué.*

8 POINTS

Lucienne Le Roux (10 ans), Marguerite Lempereur (12 ans), Augustine Le Roux (11 ans) *Ecole de White Star*.

Les épreuves peuvent devenir un ouvrage exquis quand on les boit à la coupe même où le Christ les a bues à longs traits.

Correction des Concours

1ère Division

I

Mettre au féminin les phrases suivantes:

Le chat gris. — La chatte grise.
Le cheval noir—La jument noire.
Le coq matinal—La poule matinale.
Le pré fertile—La prairie fertile.
Le petit frère—La petite sœur.
L'âne têtu—L'ânesse têtue.
Le roi puissant—La reine puissante.
Le tigre féroce—La tigresse féroce.
Le serviteur fidèle—La servante fidèle.
Le fermier courageux—La fermière courageuse.
Le maître indulgent—La maîtresse indulgente.
Le mouton doux—La brebis douce.
Le chat vif—La chatte vive.
Le linot joyeux — La linotte joyeuse.
L'ouvrier actif—L'ouvrière active.
Le garçon jaloux—La fille jalouse.
L'oncle Léon—La tante Léonie.
L'ours friand de miel—L'ourse friande de miel.

II

Remplacez le tiret par les mots qu'exige le sens.

La ville de Québec fut fondée par Champlain.

Le Canada fut découvert par Jacques Cartier.

Paris est la capitale de la France.

Le Saint-Laurent est un fleuve du Canada.

Le pape est le chef visible de l'Eglise.

Rome est la ville où résident les papes.

Devoir de Ludivine Dumesnil, (12 ans), Lac Pelletier, Sask.

2ème Division

I

Mêmes devoirs que la 1ère division.

II

Corrigez les expressions suivantes:

1.—Ils étaient une *gang* d'enfants et ils sont allés au *store* acheter du *candy* et des *crackers*.

—Ils étaient une bande d'enfants (troupe, plusieurs) et ils sont allés au magasin acheter des bonbons et des biscuits.

2.—Viens *icitte, toé*, pour m'aider à *clairer* la table.

—Viens ici, toi, pour m'aider à desservir (débarrasser) la table.

3.—La petite *braille* parce que la chatte l'a *grafignée*.

—La petite pleure parce que la chatte l'a griffée (égratignée).

4.—Le bébé de la voisine tombe en *confusion*.

—Le bébé de la voisine tombe en convulsions.

5.—Mon oncle est *foreman* dans une *factorie*.

—Mon oncle est contremaître dans une usine (manufacture).

6.—Prends ton *coat* qui est sur le *bed* et *greye*-toi vite pour aller faire une *ride* avec papa.

—Prends ton paletot (pardessus) qui est sur le lit (sofa-lit) et prépare-toi (habille-toi) vite pour aller faire une promenade en voiture avec papa.

7.—Maman a fait ses *jams* et ses *pickles* hier.

—Maman a fait ses confitures (marmelades) et ses marinades (cornichons, conserves au vinaigre) hier.

8.—Je vais avoir un *sweater* pour mon *Christmas present*.

—Je vais avoir un chandail (gilet-tricot) pour mes étrennes (cadeau de Noël).

9.—Papa a fait une bonne *business*: il a payé son *binder* deux cents piastres *cash*.

—Papa a fait une bonne affaire: il a payé sa moissonneuse-lieuse deux cents piastres comptant.

10.—Il y a des *bargains*, cette semaine, à la *shop* de chaussures et à la *grocerie*.

—Il y a des bons marchés (ventes à réduction, occasions), cette semaine à la boutique (au magasin) de chaussures et à l'épicerie.

Peu d'enfants se dérèglent par la malice de leur coeur; mais la plupart se corrompent par le mauvais exemple et par les occasions dangereuses qu'ils rencontrent.

(S. Vinc. de Paul)

Concours de décembre

1ère Division

I

Désigner l'endroit.

1—Où est le bon Dieu? — le soleil?

2—Comment appelle-t-on l'habitation du cheval?—de la vache? — des moutons?—des poules? — des lapins? — des abeilles?

3—Où vivent les loups? — les poissons? — les oiseaux?

4—Où travaillent le menuisier? le forgeron? — le boulanger?

5—Où achète-t-on les livres? les remèdes? — la viande?

II

Copier la phrase suivante.

SYLLABE

On appelle *syllabe* une ou plusieurs lettres qu'on prononce en une seule émission de voix: *pain* n'a qu'une syllabe, *La-val* en a deux, *quan-ti-té*, trois.

III

Séparer par un trait d'union les syllabes des mots suivants.

Porte. Bureau. Courageux. Nuit. Image. Population. J'écrirai. Découverte. Oreille. Apiculture.

2ème Division

I, II et III

Mêmes exercices que la 1ère division.

IV

1.—*Quelle différence grammaticale y a-t-il entre* CES *et* SES?

2.—*Quand doit-on employer* CES *ou* SES?

3.—*Remplacer le tiret par* CES *ou* SES, *suivant le sens.*

Cet enfant fait le bonheur de— maîtres et les délices de — parents. Le peuple canadien, en dépit d'obstacles sans nombre, a conservé — croyances religieuses, — aspirations nationales et — traditions. C'est un plaisir d'entendre parler — deux missionnaires. Où courent — guerriers? L'histoire de notre pays nous révèle — débuts providentiels, — développements presque miraculeux, — luttes héroïques. Il est malheureux, celui qui ne sait pas modérer — désirs. Le sage est celui qui ne s'écarte jamais de — devoirs, et qui sait commander à — passions. Fuyons l'oisiveté et l'intempérance, — deux fléaux de la société, — deux grands ennemis de nos âmes.

Rédaction

Des deux saisons, l'été et l'hiver, laquelle préférez-vous? Dites pourquoi.

Deux fidèles petits amis

Saint-Paul d'Abbotsford, Qué.

Chère Madame,

Nous sommes partis du village de Howell depuis le trois septembre. Papa a acheté une belle terre à St-Paul d'Abbotsford. J'ai bien hâte de voir faire le sucre. On ne reçoit notre journal que depuis quinze jours. Je n'ai pas pu faire le concours du mois d'octobre. Aujourd'hui, en voyant les bons points que mon ami Josaphat Baril, de Howell, a gagné, j'ai pensé de vous demander si vous voudriez me faire le plaisir de m'admettre encore au *Coin des enfants*, je vous en serais très reconnaissant.

Votre ami dévoué,

Gérard TARDIF, (11 ans)

Bonne Madame,

Ça me fait bien de la peine de n'avoir pas eu *le Patriote* pour faire le concours du mois d'octobre. Partie du mois de septembre d'Howell, j'ai été me promener chez mes petites cousines de Rimouski. A présent que je suis chez nous, je serais si contente d'avoir encore ma place au *Coin des enfants*. J'ai manqué un concours, je ne m'attends pas à une récompense, mais je me rappelle que vous avez écrit, quand j'étais dans l'Ouest, qu'il ne fallait pas travailler pour les prix mais pour s'instruire, c'est pour cela que j'aimerais à continuer et aussi pour voir mon nom avec celui de mes anciennes amies.

Votre toute dévouée,

Marguerite-Marie TARDIF (9 ans)

EVANGILE

Le deuxième Dimanche de l'Avent

S. Mathieu, XI

EN ce temps-là, Jean-Baptiste entendit parler dans sa prison des œuvres merveilleuses de Jésus-Christ, et il lui envoya deux de ses disciples pour lui dire: Etes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre? Jésus leur répondit: Allez rapporter à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu: les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, l'Evangile est annoncé aux pauvres; et heureux celui qui ne se scandalisera point à mon sujet. Comme ils s'en retournaient, Jésus se mit à parler de Jean, et dit au peuple: Qu'êtes-vous allés voir dans le désert? un roseau agité par le vent? Mais encore, qu'êtes-vous allés voir? un homme vêtu mollement? Vous saurez que ceux qui s'habillent de la sorte sont dans les palais des rois. Qu'êtes-vous donc allés voir? un prophète? Oui, je vous le déclare, et plus qu'un prophète, car c'est de lui qu'il est écrit: J'envoie devant vous mon Ange, qui vous préparera la voie.

Pensée de la semaine

Sans la divine Eucharistie, il n'y aurait point de bonheur en ce monde, la vie ne serait pas supportable. Quand nous recevons la sainte communion, nous recevons notre joie et notre bonheur. Celui qui communie se perd en Dieu comme une goutte d'eau dans l'Océan. On ne peut plus les séparer.

Curé d'Ars.

L'AVENT

Q.—Qu'est-ce que l'Avent?

R.—L'*Avent*, qui veut dire arrivée ou avènement, est un temps de prières et de pénitences établi par l'Eglise pour nous préparer à la fête de Noël.

Q.—Combien de temps dure l'Avent?

R.—L'Avent dure quatre semaines, qui représentent les quatre mille ans pendant lesquels le Messie fut attendu.

Q.—Que devons-nous faire pour bien passer l'Avent?

R.—Nous devons entrer dans les deux sentiments que l'Eglise cherche à nous inspirer.

Q.—Quel est le premier?

R.—Le premier est un sentiment de pénitence. Pour nous l'inspirer, l'Eglise nous rappelle la pensée du jugement dernier, et les paroles que saint Jean-Baptiste adressait aux Juifs sur les bords du Jourdain: *Faites pénitence; préparez les voies du Seigneur; rendez droits ses sentiers*. Elle prend la couleur violette pour ses ornements, supprime le *Gloria in excelsis* et l'*Alleluia* dans une partie de ses offices.

Q.—Quel est le second sentiment que l'Eglise veut nous inspirer?

R.—C'est un ardent désir d'une venue plus parfaite de Jésus dans nos âmes. Pour cela elle nous invite à soupirer après sa venue comme les Patriarches et les Prophètes de l'Ancien Testament.

Q.—Que devons-nous faire pour répondre aux intentions de l'Eglise?

R.—Nous devons: 1o renoncer au péché; 2o pratiquer les pénitences que l'Eglise impose, faire quelques autres œuvres de mortification; 3o désirer ardemment la venue parfaite de Jésus dans nos cœurs; 4o vivre dans un plus grand recueillement et avec plus de ferveur que pendant les temps ordinaires.

ETRENNES

Le jour de l'an comporte un problème toujours difficile à résoudre: que vais-je donner en étrennes cette année? On se torture la tête, on court les magasins et, de guerre lasse, on achète des futilités qui embarrassent et coûtent fort cher, alors qu'on pourrait, d'une façon très économique, faire du bien tout en faisant plaisir.

Pourquoi n'offririez-vous pas un livre?

Un bon livre est un foyer un ami précieux, pas encombrant, discret, qui ne cause qu'à vos heures, se tait dès que vous le désirez, vous donne un bon conseil, vous instruit, vous délasse en vous faisant sourire. C'est un cadeau plus pratique qu'un bibelot, plus durable qu'une boîte de bonbons; longtemps on le feuillettera au coin du feu, il rappellera votre souvenir et fera du bien.

Nettoyage des cadres dorés:—Pour nettoyer les cadres dorés on emploie une partie d'eau de javelle et trois blancs d'œufs. Ce mélange est fortement battu. On passe sur la dorure une éponge fine trempée dans ce liquide.

Curieuses constatations astronomiques

Phénomènes périodiques. —L'influence du soleil. —Serait-ce lui qui a mis le feu à l'Europe.

M. l'abbé Th. Moreux, le savant directeur de l'Observatoire de Bourges, présente d'intéressantes considérations sur l'influence du soleil:

"Tous les onze ans, écrit-il, non seulement la Terre ressent la recrudescence de chaleur dont le siège est dans le Soleil, mais l'aiguille aimantée s'affole et nos boussoles perdent le Nord: par un phénomène d'induction électrique les aurores polaires redoublent d'intensité, les cyclones sillonnent les mers; les gaz intérieurs soulèvent l'écorce terrestre et les volcans s'allument.

Mais là ne s'arrête pas la vie du Soleil: tous les 33 ou 35 ans, une fièvre ardente se déclare au sein de sa brûlante atmosphère: la chaleur, portée à son comble, évapore nos océans: bientôt les pluies redoublent, de toutes parts on signale des inondations. Notre climatologie semble bouleversée pour un temps, alors que ses changements sont périodiques.

Les trente-cinq ans dont j'ai parlé ne sont d'ailleurs qu'une période: depuis mille ans on a pu observer des périodes plus courtes et d'autres plus longues, dépassant même 45 ans.

Devant de tels faits, ce serait folie de croire que l'être humain peut échapper à l'influence des convulsions solaires. Notre organisme est d'une sensibilité qui défie toutes nos mesures. Le flux électrique émané du Soleil doit donc exercer une action sur notre système nerveux et en fait j'ai souvent constaté que nombre de personnes, les enfants surtout, sont plus irritables au moment des phases de suractivité solaire. Le nombre des punitions dans les collèges est toujours plus élevé au moment des perturbations magnétiques causées par les troubles des enveloppes solaires. Ces influences inconscientes, se traduisant chez certains sujets par des accès de nervosité, exercent sur les tempéraments malades des effets complexes: oppression, accès de goutte ou de rhumatisme, migraines, névralgies et même crises de colère.

Je suis allé plus loin et, dans une conférence qui clôturait un congrès scientifique international tenu à Bruxelles peu avant la guerre, je demandais à mes auditeurs, tous des savants, s'il ne serait pas légitime de voir dans l'exaspération des forces en action sur le Soleil la cause de la tension nerveuse qui domine parfois nos actes diplomatiques; celle aussi peut-être qui pousse les peuples les uns contre les autres dans des luttes sanglantes et sauvages.

Rêverie ou réalité? Aux moments de calme de l'astre central correspondent les périodes de paix dans les Etats dits civilisés. C'est le moment des grands échanges commerciaux et des expositions universelles. Aux montées brusques et aux crises magnétiques ordinaires correspondent les annexions coloniales, ce que j'appelle les guerres pour rire. Mais aux grandes époques de troubles solaires éloignées de 35 ou 45 ans, des guerres féroces se déchaînent sur notre planète secouée par le frisson de fièvre émané de la fournaise ardente.

La guerre de 1870 est arrivée peu après le grand maximum d'activité solaire commencé en 1867. La guerre actuelle coïncide avec celui que nous venons de traverser et dont le sommet se place à la fin de 1917.

Ainsi en l'espace d'un demi-siècle les Allemands ont mis le feu à l'Europe juste aux moments où s'exaspérait la fièvre du Soleil; ce qui prouve la thèse que j'ai maintes fois développée dans mes écrits aussi bien que dans mes conférences: à savoir que plus une nation se rapproche de l'animalité et moins elle est susceptible de réagir contre les phénomènes de l'instinct ou de l'inconscience.

Un évêque polyglotte

Mgr Koudelka, évêque du Wisconsin, originaire de Bohême, est le polyglotte le plus accompli de l'Eglise catholique en Amérique. Il parle couramment six langues européennes et de plus s'est familiarisé avec le dialecte des Indiens Chippewa. Cette année, lors de la fête du Saint-Sacrement, le prélat visita la réserve indienne du Wisconsin et prêcha en chippewa devant une assemblée de plusieurs centaines d'Indiens de cette tribu.



2ème ANNEE PONTEIX, Sask., MERCREDI 3 DECEMBRE 1919. No. 47

FÊTES DU DIMANCHE 7

Saint Ambroise.—Né à Trèves vers 340, il fut d'abord gouverneur de la Ligurie, mais Auxerre, évêque de Milan, étant venu à mourir, Ambroise fut, aux acclamations du peuple, élu évêque, quoique encore simple catéchumène. Ce fut lui qui introduisit le chant dans les cérémonies religieuses; il laissa de nombreuses hymnes qui sont des modèles de poésie chrétienne. Il mourut en 397.

Sainte Fare.—Fille d'un des principaux seigneurs de la cour de Sigebert, quitta sa famille pour échapper à un mariage auquel son père la destinait et s'enferma dans un monastère. Elle en fut abbesse et mourut en 655.

LA PRESENTATION.—Le 21 novembre, fête de la Congrégation de nos bonnes Sœurs, une nombreuse assistance remplissait la chapelle du couvent, et y faisait de nombreuses communions. On y célébrait en même temps une modeste mais impressionnante cérémonie: Mlle Rose-Anna Mercier était conduite à l'Autel par ses pieux parents pour y faire son premier pas dans la vie religieuse par la prise du voile blanc. Le sermon de circonstance était donné par M. l'abbé Bacciochi, curé de Vanguard, de sa voix onctueuse et dans son style toujours élégant. Il a su faire admirablement ressortir l'humilité et la grandeur, les sacrifices et les douceurs de la vie religieuse, les grâces qui descendent et l'honneur qui rejaillit sur la famille où le bon Dieu choisit celle qu'Il veut à son service, enfin les mérites de cette congrégation de Notre-Dame d'Auvergne, le courage apostolique et le zèle qu'elle a montrés en venant, la première, se dévouer dans notre sud-ouest, avant même le chemin de fer, par ses œuvres magnifiques d'éducation et de charité. Tous les assistants étaient tout émus de ce langage sublime et de ces touchantes vérités.

Après la cérémonie, un petit déjeuner était servi par les Rdes. Sœurs, à la famille Mercier à laquelle s'étaient joints M. le prédicateur avec M. l'abbé A. Royer, curé, et son assistant, M. l'abbé Bernard.

Dans l'après-midi M. le curé de Vanguard repartait avec son paroissien M. A. LeBarzic qui était venu le chercher en auto, tandis que M. Bernard s'en allait à sa mission de Frenchville. Ils étaient aussitôt remplacés au presbytère par MM. les abbés Bois et Dubois, respectivement curés de Meyronne et de Laflèche, toujours vus avec plaisir, parce que bien connus dans la place: le premier étant un pionnier de nos régions, fondateur de sa paroisse, et le second ayant été le premier assistant de M. l'abbé Royer, il y a quelques années, quand notre paroisse devint assez importante pour deux prêtres.

ASSEMBLEE.—Samedi 29 avait lieu dans la salle du théâtre une grande réunion de fermiers où M. Dan Dupuis, avec sa facilité habituelle, qui ne peut être battue par aucun orateur, intéressait fortement ses auditeurs en leur causant des besoins de la région et des moyens qu'il avait en main pour y suppléer.

—Dimanche 23 était donné chez M. E. Rouillet un grand dîner de gala auquel se sont rendus M. et Mme Bayle conduits par l'auto de M. de Couesbouc.

VEILLEE.—La troisième s'est aussi bien passée que les précédentes. On avait même la joie d'y voir des gens de loin, tels que M. le docteur et Mme Jutras, de Kincaid, Mme et M. Jutras, pharmacien d'Hazenmore. Ce dernier, malgré un gros rhume, s'est rendu au désir général et nous a chanté une gracieuse chanson. Il avait été précédé par M. Bleau, et, comme lui, a soulevé les plus chauds applaudissements. Ces deux messieurs ont été accompagnés sur le piano par Mlle Bleau. Un gentil morceau de piano a été aussi exécuté par Mlle Bédard.

Quant à nos joueurs, ils sont si habiles que nombreux ont été des gagnants. Parmi eux, le sort a désigné pour le prix des hommes: P. Bédard; des dames: Mlle Rousseau; consolation: M. Sabourin et Mlle Boivin.

Lundi, avec M. l'abbé Bernard, nous arrivait de Frenchville M. Auger, venant faire à Ponteix une petite collecte pour aider sa mission dans l'achat d'une Crèche de Noël. On sait donc bien là-bas que si les temps sont durs, cette année chez nous, les cœurs ne le sont pas!

Vers le soir, avait lieu l'enterrement de Jean Hilbert, célibataire d'une quarantaine d'année, dont les proches parents se trouvent en Belgique. Le service funèbre a été chanté le mercredi 26.

SERVICE.—Mardi matin, 25, dans notre église revêtue de deuil, était chanté solennellement le service anniversaire de M. l'abbé J. Boivin, toujours amèrement regretté dans cette paroisse, où il a passé malheureusement trop peu de temps, faisant le bien et cueillant toutes les sympathies. Le caractère principal de la cérémonie était une piété profonde. Les qualités du cher disparu, intelligence, jugement, amabilité et dévouement sans bornes durant l'influenza, sont encore présents à toutes les mémoires, mais on se rappelle aussi que dans sa maladie, sous les étreintes de l'agonie, il ne cessait d'exhorter les âmes à communier plus fréquemment, et c'est pourquoi les paroissiens ont tenu à lui offrir leurs communions en cette circonstance, afin de s'unir en Dieu plus intimement à celui qu'ils regrettent comme un ami, pleurent comme un bienfaiteur et vénèrent comme un saint!

—Le même jour, avec une solennité de première classe, la bénédiction nuptiale était donnée à Mlle Alice Desharnais et Ovide Liboiron. L'orgue était tenu par Mlle Bleau entourée d'un bon chœur de chant. Les témoins étaient MM. Jean Liboiron et Agénor Desharnais.

—Dans la soirée, M. l'abbé Bernard repartait de nouveau, cette fois en auto, pour la mission de Frenchville dont il était revenu hier: il allait commencer l'érection de sa crèche et organiser une chorale pour Noël.

-Une charmante lettre de M. F. Xavier Gravel nous donne de ses nouvelles. Il travaille en B.C. et jouit d'une bonne santé avec le désir de nous revenir de bonne heure au printemps.

La population canadienne française a augmenté d'un demi-million

En 1911, le recensement accusait une population de 2,003,232 âmes pour la province de Québec. Il est certain qu'en 1921, le recensement portera ce chiffre à deux millions et demi: puisqu'en 1918, il est déjà de 2,432,251, soit une augmentation de près de 430,000 en sept ans.

Nous serions grandement surpris si la province d'Ontario excédait de plus de 100,000 âmes celle de Québec.

Des contes! Des contes!

L'album de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montéal

Bambins et bambines, voulez-vous lire des contes que vous goûterez bien, parce qu'ils sont écrits pour vous, par des conteurs charmants, illustrés par de talentueux dessinateurs tous canadiens, et surtout parce qu'ils parlent de héros et d'héroïne qui ont fait notre histoire et dont les mânes tutélaires visitent sans doute nos foyers? Ces contes coloriés nous entretiennent de toute la théorie des belles âmes, des surhumaines audaces, des invincibles courages qui ont ouvert ce pays à la civilisation française, à la foi catholique et qui ont déposé sur ce coin du monde la semence d'une race immortelle.

Combien de sentiments de fierté, de générosité et de légitime admiration vont surgir dans l'esprit des petits Canadiens français qui auront appris à connaître les grandes figures, les gestes fiers, les drames émouvants de notre histoire, en même temps qu'ils liront ces naïfs et combien pittoresques récits! Amour de la patrie, gratitude envers les héros, exaltation de la fierté nationale, en un mot, tout ce qui contribue à faire l'éducation d'un patriotisme éclairé, telle est la riche trame de ces images qui entrent dans l'âme de l'enfant, pour y laisser une empreinte aussi saine qu'ineffaçable.

Les jeunes lecteurs des *contes historiques* — et ils sont légion — peuvent maintenant se procurer tous ces contes en un album superbe, mesurant 10 pouces ½ x 14, avec dessin spécial sur la couverture par l'illustrateur J.-B. Lagacé.

Cet album contient les sujets suivants: *Jacques Cartier, — Samuel de Champlain, — Louis Hébert, — Marie Rollet, — Guillaume Couillard, — Robert Giffard, — Maisonneuve, — Jeanne Mance, — Lambert Closse, — Mère de l'Incarnation, — Le Martyre des PP. Brebeuf et Lalemant, — L'Intendant Jean Talon, — Charles Le Moyne et ses fils, — Pierre Le Moyne d'Iberville, — La Verendrye, — Le "grand dérangement" de 1755, — Le marquis de Montcalm, — Charles-Michel de Salaberry.*

L'album de contes historiques, en huit couleurs, est un incomparable cadeau de Noël. Il se vend 50 sous, par la poste 55 sous, au Secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Monument National, et chez les libraires.

CHARADE-SONNET

Aimable devineur, dans l'art géographique
Etes-vous tant soit peu versé?
Lors, de désigner l'un, fleuve au cachet magique
Point ne serez embarrassé.

Sans trop exagérer, le deux en botanique
Est produit assez bien classé:
Au parterre, sa fleur s'étale magnifique,
De candeur emblême taxé.

Trois est de l'instrument la note harmonieuse,
Du ruisseau le murmure, ou la chanson joyeuse
De l'oiselet au fond des bois.

L'entier, un garnement qu'avec soin l'on évite,
Par nature et par goût, sournoisement médite
Sottise à faire en tapinois.

Solution la semaine prochaine.

TRESORS DU FOYER

Les fruits et les légumes gelés.—On doit procéder avec précaution et non brusquement pour dégeler les fruits et les légumes. On versera de l'eau fraîche dans un récipient, on y ajoutera un peu de sel de cuisine, environ 4 cuillerées à dessert par gallon. Lorsque le sel sera fondu, on mettra les fruits dans cette eau. Ils reprendront très vite leur aspect et leur goût primitifs.

PENSEES

On se fait à la laideur, mais jamais à la mauvaise humeur: elle use tout.

Mme de Puisieux.

La vie ressemble à une coupe d'eau limpide qui se trouble à mesure qu'on la boit.

Mme d'Epinay.

SIMPLES REFLEXIONS

Il est à remarquer que les gens dont on dit pittoresquement qu'ils ont une araignée dans le plafond sont assez enclins à prendre la mouche!

Il y a trois choses qui sautent aux yeux: la vérité, le chat et la méchante femme!

Feuilleton du Patriote

La Grande Amie

PAR PIERRE L'ERMITE

N 47

Ouvrage couronné par l'Académie Française

(Suite)

—[illegible], ma fille... taisez-vous... Il faut être philosophe, ici-[illegible] vous avez perdu pour cent [illegible] de niaiseries que vous pour-[illegible] remplacer au premier bazar [illegible] et vous inondez de larmes [illegible] le wagon!.. moi, je perds [illegible] deux millions... cela ne [illegible] m'empêche pas de fumer mon [illegible] cigare!..

[illegible] craquant une allumette, [illegible] une [illegible] bouffée, ra-[illegible] [illegible] et regarde [illegible] noir qui s'enfuit com-[illegible] un mauvais rêve devant lui... [illegible] où l'on distingue encore [illegible] dans la direction du Val, [illegible] sinistre lueur rouge...

Dans le coupé de première clas-[illegible] où Nathan et Alberte sont [illegible] les choses se passent avec [illegible] de philosophie.

Alberte aurait écouté le senti-[illegible] qui parle en son cœur, qu'el-[illegible] restée là, devant la garde, [illegible] de toute éventualité. [illegible] savourer [illegible] longtemps la [illegible] indescriptible, incon-[illegible] de sentir, ne fût-ce [illegible] quelques instants, sa vie dé-[illegible] absolument de Jacques, [illegible] par lui, n'existant qu'à [illegible]!.. Oh! ce regard qu'il [illegible] et qu'elle lui a jeté [illegible] lorsque, bloquée dans le [illegible] de la porte, elle a [illegible] quelques lignes d'elles la [illegible] de ses deux mains éten-[illegible] de ces mains dans lesquel-[illegible] aurait voulu... elle aurait [illegible] les siennes, si elle avait [illegible] de sa destinée... si, [illegible] élevée avec la soif [illegible], on lui avait appris [illegible] de ces grandes choses [illegible] pressent en Jacques, sans [illegible] les connaître encore. [illegible] regarde Nathan, subite-[illegible] dans un coin, [illegible] sous le poids de [illegible]... elle le fixe [illegible] de pitié haineuse. [illegible] où l'usinier lève [illegible] sur lui des yeux [illegible] fouiller sa pensée... [illegible] souffrance... [illegible] se croisent alors, se [illegible] comme deux épées, au dé-[illegible] qui doit être [illegible].

—Eh [illegible] murmure l'usi-[illegible], l'œil mau-[illegible] de ton œu-[illegible]?

—[illegible]..? riposte Al-[illegible] d'un ton cinglant, prête à [illegible].

—De la mienne..."

Et Nathan regarde sa fille sans [illegible].

—Oui, de la [illegible]!!.. reprend [illegible] avec une expression pres-[illegible] sauvage. J'ai ruiné tes usi-[illegible]? c'est discutable: mais ad-[illegible] que cela soit vrai!.. Une [illegible] une perte d'ar-[illegible]? une explosion de stupide [illegible] démagogique..? des bêtises, [illegible] cela, qui [illegible] les fai-[illegible] mais [illegible] les épan-[illegible] aux forts!.. la lutte les gran-[illegible] et pour ma part, je réchauf-[illegible] au feu même [illegible] après avoir per-[illegible] la première bataille, j'essaye-[illegible] de gagner la seconde, si tu [illegible] dans le passé... [illegible] m'avais rendu service pour [illegible] et tente pour mon bon-[illegible] la centième partie de ce que [illegible] fait pour tes cuirs et tes sou-[illegible]!..

—...??

—Oui?.. Je sais, tu ne com-[illegible] pas!.. tu ne comprendras [illegible]!.. pourtant il faut bien [illegible] je te le dise... L'incendie qui [illegible] là-bas n'est rien en com-[illegible] de l'incendie de haine [illegible] a ravagé toute espérance et [illegible] avenir en moi!.. Tu m'as [illegible] pour l'or, et l'or, tu me l'as [illegible] à l'époque où j'en avais le [illegible] besoin!.. Tu m'as élevée pour [illegible], et l'or ne me suffit pas!.. Il [illegible] en moi tout un monde de cho-[illegible] nouvelles que j'entrevois, et [illegible] les enfants des autres appren-[illegible] dès leurs jeunes années... [illegible] une âme..? ai-je un cœur..? [illegible] une conscience..? Tu ne [illegible] rien appris de tout cela!.. [illegible], que me reproches-tu..? [illegible] avoir mal agi..? mais qu'est-ce [illegible] le bien en dehors de toute foi [illegible] l'au-delà..? des mots!.. des bêti-[illegible] pour mener des imbéciles et

subjuguer les faibles!.. je l'ai pensé, du moins, jusqu'au jour où j'ai rencontré un homme qui doit à ces mots sa beauté et sa grandeur... Cet homme, qui m'a fait éprouver en une seule fois le sentiment absolu de ma misère, et devant lequel j'étais l'impuissante poupée que vous m'avez faite, Victor et toi..., cet homme, vous l'avez ridiculisé, combattu, vous m'avez menée en guerre contre lui, derrière des ivrognes comme Soupot ou des lâches comme Etienne!!.

—Mais tu es bien partie en guerre toute seule!..

—...En apparence... oui!... mais, en réalité, je le combattais de toute la force de mon amour... je le combattais parce que j'avais compris que c'était le seul moyen de l'obliger à s'occuper de moi...

Nathan esquisse un geste d'étonnement.

—Oui, je le sais encore, c'est une révélation pour toi, comme tout ce qui me regarde, d'ailleurs! cette révélation, je te l'ai déjà faite: mais tu l'as oubliée!.. la pièce de cent sous, n'est-ce pas..? tout est là!.. tu as une caisse à la place du cœur!.. et tu vois où cela mène... Tu n'as jamais aimé personne que toi!.. toi, et encore toi!... j'ai été un bibelot dans ta vie, un bibelot qu'on regarde au passage.. tu as semé l'égoïsme, ne t'étonne pas de moissonner la haine... la haine de tous... la haine de tes ouvriers, mais surtout la mienne!.. car, à moi, tu devais davantage... j'étais ta fille... j'étais ton nom... j'étais ton sang... et tu me laisses en présence de la vie, avec tous les besoins d'hier, toutes les aspirations de demain... et rien pour les satisfaire ou les réprimer, pas même une pauvre pensée de religion!..

—Mais, malheureuse, tu me reproches ce qui est pour moi mon meilleur titre de gloire!.. je t'ai laissé la liberté, et je me suis dit: "A vingt ans, elle choisira!.."

—Choisir à vingt ans!.. répète Alberte avec une ironie amère... choisir, à l'âge de la bataille terrible... où j'aurais besoin de toutes les forces... où je voudrais avoir toutes croyances chevillées là, enracinées depuis des années dans le fond de mon cœur!.. choisir quand on n'est plus de sang-froid!.. quand il monte du cœur toutes sortes de choses qui nous empêchent de voir clair!.. choisir à vingt ans!.. quelle stupidité!.. car tu avais le devoir de mettre une force supérieure en moi... de ne pas me laisser flotter, épave de malheur, à la merci de tous les courants, à la folie de tous les flots... à l'écume de toutes les vagues!.. Oui... mon existence est manquée.. elle est perdue.. il est trop tard pour le bonheur!..

Et Alberte, en un geste de désespoir, serre ses tempes de ses deux mains crispées:

—Ma vie..? elle est comme l'horizon qui nous entoure... noire... toute noire... du noir partout, avec du rouge sinistre dans le fond!.. et c'est ta faute!!..

D'un bond, Nathan s'est levé: la journée est trop lourde pour lui, dans son esprit déjà surexcité par les violences de la grève, les paroles de sa fille retentissent avec une insoutenable brutalité.

—Ma faute!.. c'est ma faute..? répète-t-il les yeux hagards... ma faute, à moi qui t'ai fait la vie... large!..

—...Mais sans but!.. riposte Alberte.

Et ses mains jouent fébrilement avec la poignée de la portière.

—... Sans but..? Quel but voulais-tu que je te donne..?

—Eh bien! le vois-tu..? Es-tu assez au pied du mur, s'écrie Alberte d'un ton plus méprisant que jamais, tu viens de l'avouer! tu n'as jamais pensé à donner un but à mon existence; je n'ai donc aucune raison de vivre... j'ai perdu l'or... ton or aujourd'hui couvert de boue et de sang... Je suis à jamais chassée d'un pays qui m'était devenu mille fois cher... du pays où il vit, *lui*... aimé d'une autre!.. fiancé à une autre!.. Ma jeunesse et ma beauté ne me servent à rien... l'existence, pour moi, n'est supportable que par

l'affection qu'on y met... et moi, personne ne m'a jamais aimée!! je suis seule... toute seule sur la terre!...

En disant ces mots, la nature violente d'Alberte semble éclater sous l'assaut de toutes les émotions à la fois: "A moi la mort!.. à moi, le néant!!" Et, avant que Nathan puisse faire un seul mouvement pour la retenir, elle se penche, ouvre la portière, et avec un cri affolé, se précipite sur la voie, dans le galop de l'express qui semble fuir, avec une rapidité de rêve, vers le pays mystérieux de l'oubli...

Le père n'eut pas un mot, pas un cri...

Il y a des moments où l'âme humaine est comme sursautée de douleur: tout peut désormais arriver; la faculté de souffrir ne réagit plus. Nathan, les yeux dilatés, regarde le trou béant et noir que découpe dans le wagon la portière grande ouverte... Le malheureux se rapproche peu à peu de lui, comme on se rapproche du vide.. S'il prenait le même chemin que sa fille?.. c'est si simple... si vite fait!... cela coupe court à tant de difficultés!..

Et il avance encore... tout au bord... Oui, il suffira de bien vouloir pendant une seconde... une seule!.. et tout sera fini... à jamais...

Alors, il met sa montre, ses bagues, son porte-monnaie sur le coussin du compartiment; puis, comme s'il hésitait ou s'il voulait sonder la profondeur de l'abîme où il va se jeter.. il descend sur le marchepied, se penche en avant... se maintient à la rampe de cuivre, d'une main qui ne serre presque déjà plus...

L'express veut regagner le temps perdu, et il marche maintenant à une allure vertigineuse, s'enfonçant comme un projectile dans l'espace tout noir; un vent frais cingle, fouette le visage de Nathan qui regarde l'horizon du côté de Paris... Là-bas!.. un point lumineux brille, grandit entre les deux rails qui forment la contre-voie, c'est l'espress de Paris-Bruxelles qui vient de dépasser Creil, et prend maintenant sa marche de grand rapide.

Nathan regarde, comme hypnotisé, la lumière qui grossit toujours, pendant qu'on distingue déjà le bruit lointain des roues, et comme la respiration anhélante de la machine...

Une dernière fois, tel le fruit malade qui tremble au bout de la branche avant de s'abattre sur le sol, l'usinier se penche, à bout de bras, ne tenant plus la barre de cuivre que par une sorte d'instinct animal. Il distingue maintenant l'ensemble de son train comme si déjà il n'en faisait plus partie... les glaces violemment éclairées laissent apercevoir un peu partout comme des coins d'intérieurs tranquilles... quelques éclats de rire bien perlés lui parviennent aux oreilles... Il y a des familles heureuses dans ce train!.. Et le contraste semble l'affermir encore en sa résolution effrayante: "A lui aussi, la mort... le grand repos!.. le néant!.. la fin de tout!.."

De plus en plus fixement, il regarde l'express; les deux locomotives sont là, prêtes à se croiser, et arrivent l'une vers l'autre avec une vitesse doublée de cent quatre-vingts kilomètres à l'heure; Nathan, une sueur froide sur tout son corps, ouvre alors la main et se laisse aller dans le vide...

Les voyageurs entendirent un cri fou qui se perdait dans le tonnerre des machines... puis les trains s'éloignèrent ferrailleusement, au milieu des campagnes silencieuses...

Quand, une heure après, les hommes d'équipe, prévenus télégraphiquement de Creil, firent avec des lanternes une recherche anxieuse le long de la voie, ils trouvèrent une jeune fille évanouie sur le talus herbeux, sans autre mal qu'une blessure sanglante à la nuque; mais, neuf kilomètres plus loin, ils s'arrêtèrent, saisis d'horreur, devant une sorte de bouillie humaine, qu'ils furent obligés de ramasser avec une pelle et un seau...

Avez-vous l'Almanach de la Langue française pour 1920? Il est plus intéressant et plus utile que jamais. Franco par la poste, 23 sous. Secrétariat de l'A.C.F.C., Bureau du "Patriote", Prince-Albert.

(A suivre)

ABONNEZ-VOUS AU "PATRIOTE DE L'OUEST" $2.00 PAR ANNEE

L'Apostolat laïque

"Soyons hardiment catholiques et canadiens français", dit M. Henri Bourassa. — Mort au respect humain! — Un exemple d'apostolat laïque. — Le rôle des catholiques dans la société civile. — Rien de stable où il n'y a pas de place pour Dieu. — L'occasion qui se présente de démontrer par les faits la supériorité de notre foi et de nos traditions.

"Comment se fait-il que cet homme-là ne soit pas à la tête du [illegible]nement?" disait une brave [illegible]mme du peuple au sortir de la [illegible]férence que donnait au Monument National de Montréal le [illegible]d publiciste catholique, Henri Bourassa. —"Des hommes [illegible] celui-là, ce n'est pas à la [illegible] d'un gouvernement que le [illegible] Dieu les place: c'est à celle [illegible] génération, au milieu d'un [illegible]ple", remarqua un autre [illegible].

[illegible] dialogue résume toute [illegible]ation. Dans la ville la [illegible]mmerciale d'un grand [illegible] gens sont venus par [illegible] entendre parler d'apos[illegible] comme que les par[illegible] à leur vi[illegible] porte aux [illegible] la haute valeur [illegible] et le courage [illegible] caractère, de patrio[illegible] et de catholique mi[illegible] au-dessus des mes[illegible] passions politiques qui [illegible] trop divisés et s'impo[illegible] aujourd'hui au respect de [illegible].

La conférence se donnait sous [illegible]spices de l'Association catholique des Voyageurs de Commerce, une association qui compte [illegible] cinq ans d'existence et qui est devenue, comme l'Association catholique de la Jeunesse, [illegible] magnifique pour le [illegible]n, un vivant exemple d'apostolat laïque. "Elle a mis, dit M. Henri Bourassa, au service de toutes les bonnes causes l'énergie de ses membres, leur mordant professionnel, leur expérience des milieux les plus divers. Par l'exemple surtout, elle a mené une vigoureuse, une efficace campagne pour la sobriété et la pureté des mœurs et contre le blasphème. Jusque chez ces pauvres hommes de chantier dont certains ne peuvent prononcer deux mots sans outrager les noms les plus sacrés, elle a porté sa propagande sans prétention, faite de beau courage, de foi profonde, de parfaite connaissance des hommes et des milieux. En contact quotidien avec des hommes de toutes les classes, de tous les milieux sociaux, les voyageurs n'ont pas tardé à constater les dangers des mauvaises lectures, du mauvais livre et du journal qui porte partout n'importe quoi, qui développe une curiosité morbide, fausse le sens des proportions, atrophie les énergies. Contre ce danger encore ils se sont efficacement efforcés de réagir. Et ils ont — c'est l'un des plus grands services qu'ils nous aient rendus — porté avec leur joyeuse franchise, avec leur crâne allure, un coup bienfaisant à l'une de ces maladies qui ravagent plus profondément les peuples conquis et qui ont porté trop longtemps le joug: le respect humain."

On a trop oublié, chez nous comme ailleurs, "cette coopération nécessaire et obligatoire des laïques à l'apostolat, on est trop porté à l'oublier aujourd'hui". A travers l'histoire, en dépit des vicissitudes des temps, l'Eglise n'a jamais cessé, comme aux premiers jours, de faire appel à l'action des laïques, de les inviter sous la direction du corps enseignant et dirigeant, à mettre au service des autres la grâce et les secours qu'ils ont reçus: "Au jour des suprêmes rétributions, il ne nous sera point demandé compte seulement de ce que nous aurons fait pour le triomphe de la justice et de la vérité en nous, mais de ce que nous aurons fait pour les répandre autour de nous, pour éclairer les intelligences et fortifier les cœurs."

Abordant la seconde partie de sa conférence, l'orateur, constatant l'épidémie de révolutions qui sévit sur le monde, se demande quel est le mal de fond, le désordre premier, qui est la cause de tous les autres.

"Or ce désordre premier, dit-il, c'est l'oubli de Dieu, créateur et ordinnateur des êtres et des choses, rédempteur des hommes, inspirateur et régénérateur des sociétés. Dieu est absent des préoccupations des hommes publics. Dieu est absent de l'esprit et de la conscience des hommes d'Etat. Il est absent de cette Société des Nations par laquelle on a voulu refaire le monde, il est absent de ces traités par lesquels des peuples ont voulu régler leurs relations mutuelles, il est absent de ce code du travail qui prétend refréner les colères populaires et dompter les appétits du capital.

Et pourtant combien d'hommes publics, combien de publicistes ont paru s'apercevoir que, pour la première fois depuis Constantin, on avait dans l'Europe chrétienne chassé Dieu des négociations de paix? Chose plus douloureuse encore, en pays catholique même, cette manifestation publique d'athéisme ne parait ni scandaliser, ni effrayer, ni même étonner l'opinion. On discute sur le plus ou moins de solidité du précaire édifice de la Société des Nations, on prétend que les vaincus n'ont pas été suffisamment muselés ou que le vainqueur s'est trop abondamment servi au détriment de ses associés, mais de cet oubli fondamental, de ce vice de fond, presque personne ne paraît s'apercevoir.

Autant qu'on en peut juger par l'incomplète information que nous apportent les dépêches, il n'y a qu'au Sénat américain — et disons-le à l'honneur des Etats-Unis — que la question paraisse avoir été soulevée. Un sénateur a suggéré qu'on fît à Dieu quelque place dans le traité. Il a recueilli vingt suffrages et sa proposition a été élégamment écartée.

Et pourtant on ne rétablira, on ne fondera rien de solide sur l'oubli de Dieu et la haine des classes, car l'oubli de Dieu a pour corollaire essentiel la haine des hommes. La société ne retrouvera son équilibre, la société ne se sauvera qu'en rétablissant Dieu dans tous ses droits, qu'en lui redonnant partout, dans la famille, dans l'éducation, dans les activités sociales, dans la production intellectuelle, dans les affaires, dans la politique, la place, et toute la place qui lui appartient. Où il n'y a pas de place pour Dieu, il n'y a de place pour rien de stable, rien d'ordonné.

LA PLACE DE L'EGLISE

On ne réinstaurera Dieu dans ses droits que par l'Eglise et par l'effort individuel et collectif de tous les catholiques.

Nous faisons assez volontiers le "meâ culpâ" des vieilles sociétés européennes. Sommes-nous bien sûrs d'échapper à tous les maux qui les rongent? Et si une philosophie perverse publiquement prêchée est très dangereuse, la même philosophie inconsciemment vécue par les masses l'est-elle moins?

Regardons la situation en face. Voyons que nous souffrons plus ou moins profondément de l'athéisme pratique des sociétés européennes et que nous souffrons de maux spéciaux, dus à notre situation particulière. Le contact intime que nous avons avec les protestants a affaibli chez trop d'entre nous la pureté et la vigueur des croyances, développé le respect humain et une sorte de lâcheté morale. On a fini par considérer qu'il est certains domaines où le magistère de la foi n'a plus sa place, par croire que la conscience doit être exclue du champ des activités politiques et sociales. Certains ont tendance à considérer que la religion est tout entière dans les pratiques cultuelles et que ce qui nous distingue des protestants, c'est que nous faisons maigre le vendredi et qu'ils mangent de la viande, que nous allons à la messe le dimanche et qu'ils vont ou ne vont pas au temple.

Dans cette insuffisance du sentiment religieux, dans ce défaut de formation claire et précise, vous trouverez l'explication de la neutralité de trop d'œuvres, de la défaillance d'hommes politiques de tous les partis lorsqu'il s'agit d'affirmer dans la vie publique un principe catholique. Là aussi vous trouverez l'explication de cette laïcisation graduelle de certaines de nos écoles par la surcharge des programmes.

Avec notre manie de parvenus de vouloir faire tout apprendre à nos enfants, nous en arrivons à ce résultat d'encombrer les programmes et de tasser de plus en plus, dans un coin de moins en moins important, ce qui concerne la religion. Croit-on que cette laïcisation pratiquée à l'intérieur de nos écoles, par la rupture d'équilibre entre l'enseignement des matières profanes et celui des matières religieuses, par la raréfaction de l'atmosphère religieuse, soit moins dangereuse que l'autre, celle qui s'impose du dehors, par voie législative?

OCCASION FAVORABLE

Une occasion se présente, peut-être unique dans notre histoire, qui nous offre une magnifique occasion de réagir, qui nous le commande avec une force exceptionnelle.

La poussée révolutionnaire européenne, les bouillonnements que l'on entend déjà aux Etats-Unis et dans le Canada anglais ont inspiré à tous les jouisseurs une peur salutaire. Les capitalistes se tournent vers la province de Québec comme vers le suprême refuge de la paix et de l'ordre social. Dans les feuilles mêmes où vous pouviez à loisir, il y a deux ans à peine, recueillir l'écho des cris de haine contre nous, vous retrouvez maintenant des éloges ébouriffants. On nous prodigue les avances avec un empressement... presque indécent. Sachons faire comprendre aux trembleurs, à nos nouveaux admirateurs que l'Eglise est autre chose qu'un bureau de recrutement pour les policiers et les pompiers de la paix sociale: qu'elle ne peut sauver la propriété et l'ordre social qu'à la condition d'exercer sa pleine action sur les âmes et les consciences, sur les volontés et les caractères, par tous les moyens que Dieu a mis à sa disposition.

Aussi encore faut-il faire comprendre aux Anglo-Saxons que, pour être moins importantes que le facteur proprement religieux, les vertus propres des Canadiens-français, leurs traditions d'ordre, d'obéissance et de liberté bien équilibrée, de sociabilité et de bon goût, ne profiteront à la société canadienne tout entière que dans la mesure où la tradition canadienne-française se perpétuera et se propagera.

Sachons comprendre les Anglo-Saxons. C'est une rare espèce d'hommes et qui possède d'admirables qualités. La Providence leur a départi des facultés de gouvernement qui font tout de suite songer aux Romains; elle y a joint les qualités d'hommes d'affaires qui caractérisent les grands adversaires de Rome. Mais un peuple ne peut tout avoir. Et l'Anglo-Saxon ne paraît pas avoir eu le don de comprendre l'âme des autres peuples. Son attitude à leur endroit dépend dans une large mesure de l'avantage ou du désavantage qu'il trouve à leur contact. C'est pourquoi il était sincère dans son antipathie lorsque nous le gênions; c'est pourquoi encore il est sincère dans sa sympathie d'aujourd'hui. Sachons profiter de cette sympathie pour lui faire comprendre les conditions qui règlent et fondent notre valeur.

UN APPEL

Soyons donc hardiment Canadiens français et catholiques. Multiplions les réunions d'apostolat, répandons partout la bonne nouvelle et surtout prêchons d'exemple.

Prêchons d'exemple et faisons de l'apostolat d'abord dans notre cercle familial. Notre vie de famille a subi une baisse. Relevons-nous. Ayons le respect vécu du vieillard, de la femme, de l'enfant. Développons les vertus de probité, de droiture, de franchise. J'ai assez souvent dit, en comprimant parfois les battements de mon cœur, les faiblesses de la vie française, pour pouvoir déclarer ici qu'en matière de probité nous aurons des leçons à prendre chez nos cousins d'Europe. Gardons notre foi: elle seule nous apporte la plénitude du salut; attachons-nous à notre Eglise: elle nous garantit l'infaillibilité de la doctrine, l'intangibilité de la morale: attachons-nous à nos traditions, mais souvenons-nous que le plus sûr moyen d'en imposer le respect aux autres, c'est de commencer par les respecter nous-mêmes.

Mais comment pourrons-nous accomplir toutes ces œuvres d'apostolat, comment pourrons-nous démontrer par les faits la supériorité de notre foi et de nos traditions? se demande en terminant l'orateur. Et il répond, dans un dernier appel: par les moyens qu'ont employés les Voyageurs de commerce, par l'utilisation de toutes les forces que l'Eglise met à notre disposition, par la piété vraie, par la prière, par les sacrements.